5e Année - N° 185 Le N° 0 $ 50 Jeudi 16 Mars 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Le petit gardien de buffle.

(Dessin de Manh-Quynh)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT — VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 °/₀).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - N° 185 — 16 Mars 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : **25 $ 00**, 6 mois : **15 $ 00**

Etranger :
Un an : **35 $ 00**, 6 mois : **20 $ 00**
Le numéro : **0 $ 50**

SOMMAIRE

Propos du Maréchal, par R. BENJAMIN.

Souvenirs d'un vieil annamitisant (*Suite*), par L. CADIÈRE.

Le Service Géographique de l'Indochine (*Suite*). — *La reproduction et le tirage des cartes*, par S...

Souvenirs. — Saint-Poulof tel que je l'ai connu à Sonla (*janvier-août 1934*), par Claude PERRENS.

Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — La polygamie, d'après LA-GIANG.

Travaux de reboisement en Annam, par Y. M...

Les ailes françaises en Annam. — Marc Pourpe, par G. H...

Au Laos. — Un curieux banian.

Le tympan de pierre « khanh » et la décoration « Kim-Khanh », par DUMOUTIER.

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Propos du Maréchal

par R. BENJAMIN

(Extrait du livre "Les sept étoiles de France", Paris, Plon 1942.)

... Quand le haut fonctionnaire et le grand patron eurent pris congé, le Maréchal regarda la tenture qu'ils avaient écartée pour sortir. La prenant à son tour, il me dit :

« Quelle diable d'idée ont-ils eue de la faire aussi sombre que les temps que nous vivons ! »

Puis nous passâmes et nous nous trouvâmes, au sortir d'un salon chaud, dans un salon froid. Je remarquai qu'un domestique nous suivait, un de ceux qui servaient à table. Le Maréchal se mit à me parler librement ; il ne voyait pas le domestique. Je le voyais et m'étonnais de son indiscrétion : il avait l'air de tendre l'oreille. Tout à coup, il s'élança vers nous, et d'une voix balbutiante de tendresse :

« Monsieur le Maréchal va attraper un rhume.

Le Maréchal fut piqué et répliqua :

— En ce cas, mon ami, vous qui êtes jeune et fort, vous le prendrez.

Quelle mine faire ? Le Maréchal sourit ; le domestique essaya de sourire.

Le docteur Ménétrel entrait. Je dis :

— Nous sommes sauvés. Voici le médecin !

— Sauvés ? dit le Maréchal. C'est moi qui le soigne. Il vient pour que je l'emmène promener.

— Le plus fort c'est que c'est vrai, dit le docteur.

J'écris « le docteur », avec l'envie de dire Ménétrel. Ce titre de docteur est bien guindé pour lui. C'est l'ami du Maréchal, un ami qui est comme son fils. Il l'aime, voilà sa raison d'être ; il veille sur lui, voilà sa fonction. Il a le sens de la vie, ce qui est toujours rare, mais le plus précieux chez un médecin. Il anime les moments de détente du Maréchal, qui risquerait de somnoler parmi des visages trop respectueux et trop sévères. Le docteur Ménétrel est spontané, imprévu. Les esprits graves le disent sans-gêne : il bouscule leur conformisme. Varié comme les heures et les événements, il juge les hommes sur leurs têtes et leurs actes. Ses jugements explosent dans la conversation... et font des victimes. Mais c'est alors que le Maréchal s'amuse. Près de Ménétrel il s'aère ; il reprend des forces.

— Venez-vous, me dit-il, admirer avec nous la campagne de Vichy ?

C'était un jour d'hiver, dans une lumière grise. Je n'escomptais pas grand plaisir du paysage, mais se promener avec le Maréchal c'est une date dans la vie, quand on a conservé le sens de la chance et du prix qu'ont les belles rencontres.

Nous ne fîmes pas long feu en voiture.

— Marchons ! dit le Maréchal.

Il faut le voir prendre possession de la route. C'est un spectacle réconfortant ; c'est une leçon ; c'est un exemple. Il en est maître dès le premier pas. Et il marche sagement, posément, virilement.

— Eh bien, dit Ménétrel, fringant, dès que nous eûmes fait cent mètres, elle n'est pas désagréable, cette petite route !

Le Maréchal d'un coup d'œil fit le tour de la campagne et dit gravement :

— Si au moins... elle allait à Paris !

Le mot me frappa au cœur ; et je vis que Ménétrel était atteint comme moi.

Encore Paris, Paris occupé, qui est l'image de la défaite. Cette simple phrase du Maréchal, c'était l'aveu d'une tristesse, qui, je l'ai dit, reste son souci majeur. Mais comme il maîtrise ses angoisses, il allait toujours de son pas souple et régulier qui ne trahit jamais d'inquiétudes. Ceux qui ne savent pas marcher devraient s'inspirer de lui. Je pensais au cordonnier qui, voulant lui faire un « chef-d'œuvre », avait demandé que le cabinet du Maréchal envoyât comme modèle une paire de ses souliers. A leur vue, il s'était écrié : « C'est admirable ! Il use partout pareil ». Le Maréchal marche comme un homme qui éprouve la forme et la pente du sol. Il a pris l'habitude de faire complètement tout ce qu'il fait. Il marche comme il pense, comme il écrit, comme il demande. Et cependant, il souffrait de ne pas être libre, de penser que cette route, comme toutes les routes de France, était à quelques kilomètres de là barrée, et après un silence, il dit soudain par une association d'idées qui vint illustrer ce qu'il pensait :

— Thiers... le bonhomme Thiers, il n'a été grand que quand il a libéré le territoire.

La réalité le tira de son rêve. Un paysan labourait. Nous arrivions sur lui comme il achevait un sillon, au bord de la route. Dans un grondement, il retourna son cheval et sa charrue. Je ne sais pas s'il reconnut le Maréchal ; mais il souleva sa casquette. Le Maréchal s'arrêta :

— Bonjour, dit-il. Voilà un beau champ. Etes-vous content de lui ? Qu'est-ce qu'il vous a donné cette année ?

L'homme répondit sans bouger :

— J'étais point là. Je reviens d'Allemagne.

— Ah ! Ah !... Prisonnier ?... Dans un camp ?... Qu'est-ce que vous faisiez ?

L'autre répliqua :

— Rien. J'attendais.

Puis dans un mouvement d'épaules :

— Mais j'étais pas malheureux. Il n'y a pas à se plaindre.

Homme simple, résigné : les qualités d'une bonne race. Le Maréchal dit en lui donnant ses yeux bleus : :

— Quand vous serez tous revenus, l'âme de la France sera plus vaillante. »

L'homme comprit-il ces sentiments de mélancolie... et d'espoir ? Car à cette minute, le Maréchal passa du souci à l'espérance, de même que la route qui montait venait de passer du vallon au coteau. En prononçant le mot d'âme, il retrouvait son thème le plus cher. Paris, les prisonniers, voilà le malheur ; mais le malheur trempe les hommes : Paris se recueille, les prisonniers méditent. Et il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

compte sur cette méditation, où leur âme a reparu. Il les sait d'accord avec lui : la Révolution nationale, il n'y a guère qu'eux qui la comprennent. Dans la retraite, leur esprit est libre d'imaginer, et leur cœur libre de s'enflammer. Les prisonniers, s'ils ne se dispersent pas quand ils rentreront, s'ils peuvent rester unis et garder la conscience du devoir, seront les vrais serviteurs du Maréchal, et feront peut-être ce qu'il espère : ils épureront le pays.

Nous nous étions remis en route. Je songeais au 13 juin 1940, quand pour la première fois le Maréchal avait employé le mot d'âme, au Conseil des ministres, qui s'agitaient, affolés, dans un château près de Tours. Il les avait fixés de son regard clair, et il leur avait dit lentement : « Messieurs, il n'est pas permis au Gouvernement, sans émigrer, sans déserter, d'abandonner la France. C'est la livrer à l'ennemi. C'est tuer son âme. C'est rendre impossible sa renaissance. Pour moi, je resterai parmi le peuple français, pour partager ses peines et ses misères ».

L'âme de la France ! Il y avait près d'un demi-siècle qu'avec le nom de Dieu, pas un homme au pouvoir n'avait prononcé ce mot. Quelle nouveauté ! Et quel accent pour le redire !

Six mois plus tard, après une journée d'enthousiasme populaire à Lyon, il confiait à l'un de ses intimes : « Je suis réconforté. La France retrouve son âme ». Et il ajoutait : « Elle occupe une place trop grande dans la civilisation chrétienne de l'Occident, pour que celle-ci puisse subsister sans elle ». On assiste là à une progression émouvante de sa pensée.

.....

Il s'établit souvent un mystérieux accord entre la pensée d'un homme et les choses qui l'entourent. La route que nous suivions coupait un champ qui faisait le gros dos. Le Maréchal marchait sans se soucier de la pente ; mais il participait à l'effort de la route, quand il vint à parler de l'autorité :

« Je la restaurerai, dit-il, ou rien ne sera fait.

Il dominait le terrain, lorsqu'il dit :

— Je parle de la vraie autorité, celle qui vient d'en haut.

— Bien sûr, dis-je légèrement.

— Bien sûr ! s'exclama le Maréchal, en me lançant un regard vif. Mais il fallait y penser ! Vous en avez de bonnes, jeune homme ! Il y a cent cinquante ans que cette autorité, on s'évertue à la faire venir d'en bas, même du plus bas possible, puisque le dernier des pochards de la dernière commune votait pour élire les chefs du pays !

Il s'arrêta une seconde afin de saisir l'ensemble du paysage :

— Alors qu'il me semble... que ce doit être le chef du pays, qui choisit ou qui fait choisir jusqu'au dernier des maires du dernier des villages !

Puis il reprit sa marche, remarquant que, soldat toute sa vie, il avait eu le bonheur de ne jamais voter. Sauf une fois... à l'Académie... pour Maurras. Il le dit avec contentement.

Il expliqua sans excès de voix que l'élection avait tout compromis. Surtout les pauvres préfets. Puis il se tut de nouveau.

Après quoi, en hochant la tête :

— Je sais très bien maintenant que je ne peux pas gouverner seul... Mais je me sens seul, les jours où d'autres gouvernent autrement que je gouvernerais. Il y a là un dilemme. J'espère le résoudre en créant bientôt une Assemblée consultative, où ne siégeront pas des représentants du peuple, mais mes représentants près du peuple. Et ils seront l'autorité d'en haut !

La route commençait à descendre. Le Maréchal très droit, se posa cette question :

— Seulement, cette autorité d'en haut, où la chercher ?

— Elle ne pourra venir que d'une élite, une vraie élite, — ce qui s'appelle l'élite ! dit gaiement le docteur Ménétrel.

— Parfait, dit le Maréchal, tu commences à savoir ta leçon.

— Je me rengorge, dit Ménétrel.

— Et l'élite, dit le Maréchal, c'est ceux qui savent — son pas large scandait ses paroles — ceux qui peuvent..., ceux qui ont travaillé..., ceux qui sont honorables..., ceux qui connaissent leur métier et leur devoir..., ceux qui sont capables de commander..., ceux qui prennent des responsabilités et qui les gardent..., ceux qui ont été formés par une éducation forte et sage.

Il nous regarda, l'air de dire : « Saisissez-vous bien ? ».

Très bien. Nous tenions trois de ses idées essentielles : autorité, élite, éducation, qu'il déduisait l'une de l'autre, comme se découvraient à la suite de nouveaux aspects du pays.

Il n'était pas plus las de parler que de marcher. Il s'expliqua sur l'éducation :

— Sans éducation, dit-il, qu'est-ce que l'homme ?... Mais il y a deux sortes d'éducation. L'éducation par l'enseignement : elle est reconnue de tout le monde, parce que presque tout le monde la confond avec l'instruction, et l'instruction, c'est l'enchantement pour les hommes d'à-présent ! Puis il y a l'éducation par le milieu ; on n'y songe pas assez ; c'est la vraie. Le milieu nous moule. L'hérédité fait le fond, mais le milieu fait la forme. Ainsi, toi, Ménétrel, ton père était déjà médecin. Quelle aide ! Tu ne t'es presque donné que la peine de naître.

— C'est exact, monsieur le Maréchal, dit vivement Ménétrel. Aussi je me dis souvent que si vous aviez eu un père déjà Maréchal, personne ne peut prévoir jusqu'où vous seriez allé !

Il riait. Le Maréchal répondit sans rire :

— Eh bien, tu fais erreur, je suis une exception. L'art de tuer n'est pas l'art de guérir. Dans ce siècle dévoré d'inventions, on change les armes tous les dix ans. Si mon père avait été soldat, je n'aurais tenu de lui qu'un enseignement périmé.

Ménétrel salua :

— Je m'avoue vaincu !

— Grâce à Dieu, dit le Maréchal, mon père était cultivateur : première raison d'apprendre des choses vraies... Puis, ma mère étant morte lorsque j'avais trois ans, mon père se remaria lorsque j'en avais quatre : seconde occasion d'apprendre des choses vraies. Devant ma belle-mère, à table, jusqu'à neuf ans, je n'ai pas ouvert la bouche. Au moins pour parler. Ecole de silence, qui est devenue l'école du sang-froid.

Nous étions émus. Je remarquai :

— C'est bien ce sang-froid que le pays comprend. Et c'est pourquoi il est de tout son cœur avec vous.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nous étions au plus bas du vallon. Le Maréchal est sensible à tout. Comme s'il éprouvait l'affaissement du terrain, il reprit :

— Est-ce qu'il continuera ?

— Oh ! dis-je, c'est un pays léger mais nerveux. Il vous lâche, il vous revient. Vous l'avez annoncé, vous le sauverez bien de lui-même.

Le Maréchal hocha la tête. Il venait de dire ses espoirs ; il avoua ses doutes.

— Je le sauverai, fit-il, s'il travaille...

Et avec gravité :

— Surtout, s'il se décide à obéir.

Il ajouta :

— Il faudra encore leur redire tout cela. Je le leur redirai ; ils aiment qu'on leur parle ; ils veulent qu'on leur explique. Mais... retiennent-ils plus de huit jours ? »

Je me rappelai plus tard ces paroles, quand au nouvel an, sur un ton ferme, sans peur, sans reproche, il prit à parti les égoïstes et les désunis, essayant de leur montrer le malheur qu'ils préparaient à la France, cette France qui malgré le désastre conserve une position spirituelle privilégiée. En écoutant ce message, je me retrouvais sur la route, parmi des terres mouvementées, sous des nuages inquiets. Je revis son visage si digne, ses yeux dont la lumière auréole les propos qu'il tient. Je revis aussi les deux rencontres que nous fîmes tout de suite après cette conversation. Il me semble qu'elles l'illustrèrent.

Deux paysannes d'abord, mère et fille, qui gardaient des chèvres dans le fossé de la route. Les bêtes broutaient, les femmes rêvaient. Mais la vue du Maréchal les tira si brusquement du rêve, que leur sang ne fit qu'un tour et se porta tout à leurs visages. Elles devinrent écarlates et sans mouvement. Elles ne se levèrent pas ; elles regardèrent, stupéfaites. Avaient-elles peur... ou étaient-elles comblées ? Etait-ce, au fond de leur ferme, en tirant le pis de leurs chèvres, des habituées de la radio anglaise ? En voyant le Maréchal, étaient-elles traversées d'un remords ? Ou, au contraire, est-ce qu'elles pensaient : « Mon Dieu ! C'est lui ? De pauvres femmes comme nous, avoir une chance pareille ! » La figure de l'opinion publique, indéchiffrable.

Le Maréchal ne se demanda rien. Il fit ce qui lui parut son devoir. « Bonjour, Mesdames ! » avec gentillesse et bonté.

Un murmure répondit : les femmes n'avaient pas eu la force de remuer.

— Monsieur le Maréchal, dit Ménétrel, en riant, sitôt que nous fûmes passés, vous êtes décidément la terreur de ce pays !

— Je commence à le croire, dit le Maréchal, qui regardait un cycliste perdre à sa vue son équilibre à dix mètres devant nous.

C'était un prêtre. Il avait reconnu le Maréchal, et venait de manquer tomber en s'arrêtant trop vite, en sautant de sa machine, en voulant saluer. Son chapeau roula sur la route. Pour le ressaisir, il lâcha sa bicyclette, et avec autant de maladresse que de bonne volonté, bredouilla :

— Oh ! monsieur le Maréchal... toute mon admiration !... mon respect !... mes prières !

Ce n'était pas un prêtre jeune : il avait la cinquantaine passée ; une forte carcasse paysanne ; mais tandis qu'il parlait d'une voix rude et pressée on le sentait envahi par un sentiment si doux qu'il en rayonnait, et il apparaissait un bonheur angélique sur sa figure taillée à la serpe.

Le Maréchal s'arrêta :

— Bonjour, monsieur le curé... Allez-vous voir vos paroissiens ?

— Non... oui... j'allais...

Il n'acheva pas.

— Votre église est-elle près d'ici ?

— Oui... non... par là...

Il fit voir l'horizon sans clocher... Il connaissait une des grandes émotions de sa vie. Il dit, illuminé :

— Monsieur le Maréchal, je prie tous les jours pour vous.

— Et pour la France ? dit le Maréchal.

— La France, c'est vous ! répondit le prêtre.

— C'est vous aussi, dit le Maréchal.

— Oh ! moi, je ne suis qu'un pauvre petit serviteur des hommes près du bon Dieu.

Il pencha la tête. Une buée d'émotion voilait son regard. Il ajouta d'une bouche frémissante :

— Je prie pour les besoins de chacun, monsieur le Maréchal. Que désirez-vous qu'on demande pour vous ?

— Pour moi ? fit le Maréchal surpris.

Il le regarda, touché par tant de simplicité. Ce prêtre arrivait comme un ange, au moment où il venait de nous confier le poids de sa charge avec ses inquiétudes. Il balança la tête, et dit lentement, les yeux baissés :

— Mon Dieu, puisque vous le voulez bien, monsieur le curé... ma foi... demandez... demandez... deux ans de vie !

C'était si précis et si modéré, si simple comme la question, si humain comme le prêtre, que celui-ci demeura sans voix. Mais il sortit de sa poche un mouchoir de grosse toile.

— Allons..., au revoir, monsieur le curé, dit le Maréchal. »

Je ne me souviens pas que le curé répondit. Il avait le visage dans son mouchoir.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Souvenirs d'un vieil annamitisant[1]

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

QUAND j'étais jeune missionnaire, et que j'eus quelque connaissance de la langue annamite, je voulais faire...

Ce début me rappelle M. Nordemann. Un très bon annamitisant. C'est un de ceux que j'ai vu parler l'annamite avec le plus de facilité, d'aisance et de pureté.

Sa « Grammaire annamite » est un bon manuel. Sa « Chrestomathie » vaut mieux encore. C'est un recueil copieux de pièces administratives, de poésies, de prières, tant chrétiennes que des autres religions indigènes, de contes populaires, de lettres familières, de dictons, de devinettes, même des cris des marchands ambulants. Et toutes ces pièces ne sont pas simplement mises bout à bout, comme on a eu le courage de le faire dans certains cours qui ont eu pourtant une certaine vogue. Un lexique copieux, auquel renvoient des astérisques, nous donne des renseignements précieux sur les mœurs, l'histoire, les croyances du peuple tonkinois. L'auteur, malheureusement, a exclu de ces notes toutes les question de grammaire. Et c'est regrettable, car M. Nordemann connaissait sa grammaire annamite.

Une autre qualité de cet ouvrage, c'est qu'il est rédigé en dialecte tonkinois, avec les formes tonkinoises, la prononciation, l'orthographe tonkinoises. C'est une qualité pour les Français qui vivent au Tonkin, qui apprennent l'annamite au Tonkin, mais c'est un gros défaut pour les autres. Et ce défaut a même été accentué par M. Nordemann. Non seulement, en effet, il confondait, dans son livre, les *s* et les *x*, les *tr* et les *ch*, les *d*, les *gi* et les *r*, etc., mais il aurait voulu que l'on fit de même du Nord au Sud de l'Indochine. C'était exagéré. C'est un de ces nombreux projets de réforme qui ont été mis au jour, depuis cinquante ou soixante ans, mais qui n'étaient basés que sur une vue partielle de la question. D'aucuns même disaient que, chez M. Nordemann, ses propositions n'étaient pas désintéressées. Nous parlerons de cela plus loin.

Ce bon M. Nordemann, je le vois encore, petit, bedonnant, le crâne poli, pas mal « genre prélat » dans sa démarche et son parler. Quand, dans les commissions, quelqu'un émettait une proposition, suggérait une idée, presque toujours, M. Nordemann levait la main, ou au moins la voix : « Messieurs, j'allais le dire ». Je n'ajouterai pas qu'il était toujours devancé lorsqu'il y avait une chose sensée ou utile à dire. Ce fut un très bon fonctionnaire.

Mais, pour en revenir à mon histoire, je ne voudrais pas imiter M. Nordemann, et passer pour quelqu'un qui a toujours voulu faire ce que les autres ont réalisé. Tout de même, on comprendra que, ayant étudié l'annamite pendant cinquante ans, je me sois rencontré, de temps en temps, avec ceux qui faisaient comme moi.

Donc, quand j'étais jeune, j'aurais voulu composer un manuel qui aurait été un recueil de « Leçons de choses sur la Civilisation annamite ». En français, bien entendu, mais contenant tous ou presque tous les mots de la langue annamite. J'aurais pris par exemple « le riz », depuis le moment où la semence est soigneusement choisie et mise en réserve, jusqu'au moment où, tout fumant, les bâtonnets l'introduisent goulûment dans la bouche. Que d'actes, en cours de route, que de notions, que de mots! Puis on aurait pris « le poisson », et, successivement, « la maison », « le vêtement », « le village », « la pagode », « la forêt », « les cultures », « la famille », que sais-je encore ? La civilisation annamite tout entière. Un de mes confrères, qui était avec moi à ce moment-là, apprenant la langue, et qui commençait à faire des listes de mots par ordre d'idées, avait réuni dans les quatre-vingt-dix espèces de tubercules comestibles. Dans ces leçons de choses, tout aurait été décrit avec précision, on aurait dit le sens exact des mots, leur emploi, ce côté de la vie des mots si important, et que, cependant, les Dictionnaires et les Cours de langue négligent tant, les constructions où ils entrent, les diverses formes des mots, les croyances qui se rattachent à tel ou tel objet, à telle action, à tel lieu. Et tout aurait été groupé, de sorte que la langue défilait, le long des pages, en même temps que la vie tout entière des Annamites.

J'ai réalisé en partie ce projet dans ma « Philosophie populaire annamite : Cosmologie », et dans mon « Anthropologie populaire annamite ». J'ai groupé là tout ce qui concerne le monde, le corps humain et les principes qui

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151, 154, 163, 170, 179, 183.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'animent. Mais il reste toute la partie matérielle de la civilisation annamite. Ce serait un plaisir d'apprendre le vocabulaire annamite dans un tel livre.

Un Administrateur, M. Ogier, a commencé quelque chose dans ce genre dans sa « Technologie annamite ». Mais ce ne fut qu'une ébauche, réalisée trop vite, et mal. L'auteur était un gros travailleur, et il voulait faire de grandes choses. Mais il avait des défauts qui ne lui ont pas permis de réaliser ses désirs. Une œuvre qui compte demande à être mûrie, accomplie avec patience, avec sagesse, avec désintéressement.

Un autre annamitisant, mais, celui-là, d'une réelle valeur, a basé son Cours d'annamite sur une conception pareille. C'est M. Tissot. Son Cours, resté polycopié, est un des plus sérieux qui soient. C'est un des trésors de ma bibliothèque.

En 1910, il voulut bien me faire hommage de la première partie (premier semestre). Et voici ce que je lui écrivais :

« La première impression que j'ai eue, dès que j'ai ouvert l'ouvrage, impression qui n'a été que confirmée par une lecture plus attentive, c'est que vous avez renouvelé ce genre de travail. Il n'est pas facile de faire du nouveau en pareille matière. On pourrait y réussir en approfondissant les règles de la syntaxe annamite, en faisant des séries de monographies sur les diverses particules, sur le verbe, les compléments, etc. Vous avez réussi d'une autre façon qui plaira davantage, je crois. En même temps que vous apprenez la langue à vos élèves, vous les introduisez de plain-pied dans la vie annamite, vie si ignorée de nos compatriotes. Vous insistez sur les coutumes populaires, sur l'administration de la commune. Sans doute, les ordonnances, les rapports, les requêtes doivent se trouver dans un Cours d'annamite destiné surtout à des fonctionnaires. Mais cela, on l'avait déjà dans le Cours Chéon. Ce qu'on avait moins, c'est toutes ces notions que vous donnez dans la partie de votre Cours déjà publiée, celles que vous donnerez dans la suite. C'est un des premiers mérites de votre Cours. Une seconde qualité, je la trouve dans ces tableaux que vous avez ajoutés à la fin de l'ouvrage et qui expliquent quelques-unes des leçons. C'est la leçon de choses dans ce qu'elle a de meilleur, car elle s'adresse à l'intelligence et en même temps aux sens. Que de mots on apprend en parcourant ces divers tableaux ! Mots techniques, peut-être parfois, mais désignant des objets usuels devant lesquels on se trouve souvent arrêté. Sans compter que ces tableaux, outre leur valeur pédagogique, ont une très grande valeur au point de vue technologique. Si M. Ogier avait mené ses études avec ce souci des détails, avec cette conscience, ses notules auraient une toute autre valeur. Si vous pouviez multiplier ces tableaux, dans la suite de votre Cours, puis faire imprimer le tout, quel service vous rendriez aux annamitisants, jeunes et vieux ! L'impression donnerait aux figures la netteté que l'autocopie ne peut fournir. »

Je faisais encore ressortir la valeur pédagogique de ce travail. Je louais le souci d'employer les formes dialectales, et lui conseillais de les multiplier encore et de les signaler d'une façon plus précise encore dans les notes.

M. Tissot voulut bien me répondre :

« La lettre aimable que vous m'avez envoyée m'a décidé à vous expédier la suite de mon Cours. Vos observations me seront très utiles, pour le cas où je me résoudrais à faire publier mon travail. Mon but a été, moins de me signaler à l'attention publique, que d'être utile à mes élèves. »

C'est daté du 25 mars 1910.

Mon Dieu, comme c'est déjà loin !

Et le Cours Tissot dort toujours dans ses fascicules polycopiés.

C'est une mine. Versions et thèmes, cela va sans dire, mais accompagnés de notes très nombreuses, sur la grammaire (peu, car c'est un « Cours Supérieur d'annamite », les élèves savent déjà leurs rudiments), sur le sens et l'emploi des termes, sur la parenté avec les termes chinois, sur les mœurs et coutumes, sur la législation, sur les croyances, sur tout. Et ces thèmes et ces versions, qui comprennent des dialogues, des requêtes, des proverbes, des historiettes, roulent sur l'ensemble de la civilisation annamite, font connaître depuis le bas jusqu'en haut, la vie annamite, le peuple annamite.

C'est un trésor, que je vous dis, un vrai trésor.

Ah ! parmi les annamitisants, il n'y a pas eu que des personnes travaillant « à la va-vite », pour gagner des piastres. Il y a eu des gens sérieux.

Les tableaux de M. Tissot sont des Leçons de choses en images. Comme j'avais rêvé de le faire — M. Nordemann : « Messieurs, j'allais le dire ! » —, comme donc j'avais rêvé de le faire. M. Tissot prend la rizière, la pêche, les jeux et divertissements, la maison, les couleurs, le ciel, les barques, le squelette, les instruments de musique, tout enfin ; il fait faire là-dessus des dessins représentant les objets, et met à côté le nom. Et l'élève enrichit ainsi

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

son vocabulaire en s'amusant. Evidemment tout n'y est pas. Il manque les actes, donc les verbes ; les qualités, donc les adjectifs. Mais c'est quand même d'une richesse étonnante.

Et tout cela dort inutilisé. Et même, est-ce qu'il reste de nombreux exemplaires de ce travail formidable ? N'aurais-je pas, là, dans ma bibliothèque, un des derniers, peut-être même le dernier exemplaire ?

En tout cas, il est complet, absolument complet.

L'auteur a vécu, encore de longues années, après avoir fait son Cours. Il faisait profiter la ville de Hanoi, le Protectorat, les bonnes œuvres, de son activité, de son expérience, de son dévoument. Il a prouvé, et son exemple a été suivi et est encore suivi actuellement, que l'on peut à la fois et être très bon annamitisant et arriver aux plus hautes charges de l'Administration.

J'ai dit que, dans le Cours Tissot, il y avait des dialogues. C'est un genre qui paraît un peu suranné, de nos jours. On préfère des articles de journaux, farcis d'impressions chinoises. Les dialogues avaient pourtant du bon. Je me suis longtemps servi du « Manuel de Conversation de Saigon ». De quel auteur ? Je n'en sais rien. Sans doute de Mgr Caspar. Encore un annamitisant qui, comme M. Tissot, ne voulait pas « se signaler à l'attention publique, mais être utile à ses élèves ». Je me suis servi de ce manuel, soit comme élève annamitisant, soit pour mes élèves lorsque j'étais professeur au Petit Séminaire d'An-ninh, où que, revenu à Cửa-tùng, j'allais y faire passer les examens semestriels. Et nous riions bien, quand nous tombions sur la phrase légendaire : *Tôi ưa giò heo*, qui était traduite : « J'adore les pieds de cochons ». Evidemment, on aurait pu serrer davantage le texte. Cela me rappelle tant et tant de copies, aux examens d'annamite, où les idées du texte annamite flottent, dans la traduction française, comme dans des habits trop amples. La traduction à l'artiste ! Ah ! non, on aura beau dire, mais la gymnastique que font les élèves, pendant des années et des années, pour appareiller exactement une idée latine ou grecque, une phrase latine ou grecque, avec une idée ou une phrase bien française, cela a de l'utilité.

Il y avait aussi — il en existe encore en librairie — le « Manuel franco-tonkinois » des Pères Bon et Dronet. Très bon aussi.

Et la « Méthode d'Annamite » de M. Deloustal. J'en rendais compte dans le « Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient » de 1908 : « Graduation progressive des difficultés, saveur du langage populaire, pittoresque des expressions, usage élégant des dictons et des proverbes : l'emploi de cet ouvrage conduira l'étudiant à une connaissance plus qu'ordinaire de l'annamite ». Mais je faisais ressortir que l'absence totale de notes rendait l'ouvrage inutilisable pour un débutant. Il fallait absolument l'aide d'un maître expérimenté.

Raymond Deloustal ! Encore un annamitisant de grande valeur, doublé d'un sinologue de mérite. Des gens qui ne sont pas remplacés et ne le seront pas d'ici longtemps. Il a publié dans le « Bulletin de l'Ecole Française » et dans le « Bulletin des Amis du Vieux Hué » la traduction de plusieurs chapitres du Code des Lê, qui prouve la maîtrise qu'il possédait de la langue juridique et administrative de l'ancien Annam. Je reparlerai de lui.

(A suivre.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE

par S. (*Suite et fin*)

B. — La reproduction et le tirage des cartes.

LE Service Géographique de l'Indochine effectue dans ses ateliers toutes les opérations de cartographie et d'impression des cartes qu'il met en vente.

Il utilise pour ces travaux les procédés photomécaniques et établit par héliogravure sur zincs les planches d'imprimerie nécessaires aux tirages.

Il dispose, pour les impressions, de machines lithographiques plates et de presses à bras pour essais.

Un personnel indochinois spécialisé, formé dans les ateliers du Service, est employé à ces travaux sous la direction de plusieurs chefs européens.

Dès achèvement des travaux de levés sur le terrain, la rédaction des minutes est entreprise par demi-feuille. Les opérations se déroulent dans l'ordre suivant :

On procède d'abord à la réception des travaux des opérateurs topographes. Chacun d'eux a rapporté du terrain une ou plusieurs « mappes », qui ne sont que des parties de la feuille à éditer. Il faut donc assembler ces parties. A cet effet, elles sont d'abord photographiées, puis on tire des épreuves sur papier bromure et on les assemble soigneusement. Cette dernière opération demande des soins particuliers, il faut en effet conserver toute la précision obtenue au cours du levé. Pour cela on établit une « feuille de projection » de la dimension d'une demi-feuille de la carte. C'est une feuille de papier collée sur zinc afin qu'elle ne subisse aucune déformation ultérieure, sur laquelle on trace avec grande exactitude le carroyage des méridiens et parallèles de la région envisagée. Les épreuves au bromure sont alors collées sur cette feuille de projection en prenant soin de faire coïncider exactement les lignes du carroyage qui figurent à la fois sur les épreuves photographiques et sur la feuille de projection.

On obtient ainsi une première image monochrome et complète de la demi-feuille à éditer. L'examen de cette image permet de constater que le dessin n'en est pas parfait ni homogène. Le talent divers des opérateurs, les conditions dans lesquelles ils travaillent: soleil, pluie, brouillard, influent sur l'homogénéité et la pureté du dessin. Pour ces raisons on est amené à redessiner l'ensemble d'une demi-feuille sur une ou plusieurs planches qui constitueront les « minutes » de l'édition.

Ces opérations de dessin à l'atelier sont faites avec minutie par les dessinateurs indochinois. Rien cependant ne doit être interprété par ces dessinateurs, car il importe par-dessus tout de conserver la valeur et la précision du levé. On leur donne pour cela une reproduction exacte de la première image monochrome tirée en bleu léger, non photogénique, sur une feuille de papier collée sur zinc. Ils n'auront alors qu'à repasser finement les traits à l'encre de Chine. Ce dessin constituera une « minute ».

Pour alléger le dessin, lorsque le levé est chargé de détails et de noms et pour opérer déjà une première sélection des couleurs, on répartit le dessin de l'ensemble sur plusieurs minutes. C'est ainsi qu'on établira une minute de planimétrie sur laquelle les routes, sentiers, villages, seuls seront redessinés ; une minute de courbes où seul le figuré des courbes de niveau représentant le relief du sol aura été repassé à l'encre de Chine ; une minute des eaux où figureront les fleuves, rivières, ruisseaux ; enfin une minute de noms.

Tous les dessins sont exécutés sur la reproduction exacte d'une même image, ils sont donc automatiquement superposables.

Ces minutes représentent chacune une partie sélectionnée de l'image définitive du levé à l'échelle à laquelle il a été exécuté.

A noter que pour toutes les cartes on exécute le levé et le dessin à une échelle plus grande que celle de l'édition. Cette mesure facilite d'abord la tâche du topographe et du dessinateur, elle permet ensuite d'affiner le dessin et de réduire les imperfections pouvant subsister.

Ainsi pour les cartes au 1/100.000e, le levé et le dessin des minutes sont exécutés au 1/80.000e, pour celles au 1/25.000e, le levé et le dessin sont exécutés au 1/20.000e, etc...

Les opérations à exécuter ensuite consistent à réduire le dessin des minutes à l'échelle de l'édition et à préparer les planches nécessaires à l'impression.

La mise à l'échelle est effectuée en photographiant les minutes et en amenant l'image aux dimensions voulues sur le verre dépoli de la chambre photographique. Ces photographies donnent, ainsi, un négatif de chaque minute, à l'échelle de l'édition. De chacun de ces négatifs seront tirés autant de clichés positifs que de couleurs, car il faudra autant de planches imprimantes que de couleurs à imprimer ultérieurement.

La minute de planimétrie, par exemple sur laquelle sont dessinés les routes qui doivent être imprimées en rouge, les sentiers en noir, les limites de villages et de cultures en vert, demandera 3 clichés positifs. Sur chacun de ces clichés on opérera une sélection en grattant tous les traits et tous les signes qui ne sont pas de la couleur voulue. On sera donc, à la fin de ces opérations, en possession d'un certain nombre de clichés sur chacun desquels ne figurent que les lignes devant être imprimées en une même couleur.

Une planche d'impression, constituée par une plaque de zinc spécial, grainée, dûment sensibilisée, est tirée par héliogravure de chacun de ces clichés. Après développement, préparation et monta-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ge, ces planches sont rendues aptes à prendre l'encre d'imprimerie aux parties voulues et à reproduire les traits en les encrant aux couleurs choisoies.

D'autres planches sont également établies et mises au point par faux-décalques ou reports pour l'impression des teintes plates et des teintes des cultures qui se superposeront aux traits et signes divers.

On procède alors à un premier essai, á la presse à bras, en imprimant successivement sur une feuille de papier toutes les planches obtenues. Cette épreuve est soigneusement vérifiée et corrigée par le Service de la cartographie. Les corrections sont reportées directement sur les planches imprimantes par les dessinateurs zincographes.

Un deuxième essai et quelquefois un troisième peuvent être nécessaires.

Enfin lorsque l'épreuve est parfaitement au point, le bon à tirer est donné à l'imprimerie qui procède à l'impression d'un nombre d'exemplaires, variable suivant les besoins.

Les travaux d'impression ne sont pas sans présenter de nombreuses difficultés.

Le nombre de couleurs à mettre en place, la précision à obtenir, pour éviter la superposition des signes de couleurs différentes, signes quelquefois extrêmement rapprochés et emmêlés, nécessitent une minutie et un soin dans le travail d'impression dont on ne se fait aucune idée. Si l'on songe par exemple que la carte régulière au 1/100.000e est éditée en 15 couleurs, que la carte d'Asie et Australie en compte 20 et que le nombre des couleurs de certaines cartes géologiques peut atteindre 30 teintes, on se rendra compte combien l'application successive de ces couleurs présente de difficultés. Et ce n'est pas tout, les conditions climatiques, humidité de l'air, chaleur, vent sec, modifient parfois considérablement les dimensions du papier. Il n'est pas rare, malgré le choix d'un papier spécial, de voir celui-ci diminuer ou augmenter d'une quantité qui peut atteindre un demi-centimètre au cours de l'impression d'une même feuille. Cela nécessite alors des soins spéciaux, humidification du papier, séchage à l'étuve, etc...

Des soins minutieux, un personnel compétent, permettent d'obtenir des cartes qui peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures d'Europe. Il convient, à ce sujet, de rendre hommage au personnel indochinois consciencieux, dévoué, dont l'apprentissage a été un long et patient labeur et qui n'a qu'une ambition, maintenir la bonne qualité de ses travaux.

Il est bon de dire aussi quelques mots des cartes principales publiées par le Service Géographique de l'Indochine, car souvent on ignore leur existence.

La carte générale de base adoptée pour l'Indochine est la carte au 1/100.000e en 250 feuilles. Les deux tiers environ des feuilles sont levées et publiées. Pour les régions très peuplées des deltas, 300 feuilles sont actuellement éditées au 1/25.000e.

De ces levés détaillés ont été tirées par généralisation les feuilles des cartes d'ensemble de l'Indochine à plus petites échelles ; au 1/500.000e, au 1/1.000.000e et au 1/2.000.000e.

Le développement intense du réseau routier indochinois et de la circulation automobile a amené le Service Géographique à entreprendre l'exécution de cartes routières complètes, donnant tous renseignements sur la viabilité des routes et les distances kilométriques. L'échelle au 1/400.000e a été adoptée. 12 coupures sur 16 sont actuellement éditées. Les 4 dernières sortiront prochainement des presses du Service.

L'ensemble du réseau routier de l'Indochine est donné en une feuille au 1/2.000.000e qui a été éditée l'an dernier avec une présentation nouvelle et des améliorations intéressantes.

Des plans de villes, de nombreuses cartes de renseignements telles les cartes économiques, touristiques, géologiques, forestières, etc., figurent également au catalogue des éditions.

De plus, dans le but de renseigner sur la géographie des pays étrangers, en particulier sur ceux où se déroulent actuellement des opérations de guerre, le Service Géographique n'a pas hésité à sortir de ses attributions et à dresser ou reproduire des cartes présentant un intérêt évident. Ont été publiées en particulier les cartes en couleurs suivantes : Asie-Australie au 1/20.000.000e, Planisphère au 1/26.000.000e et une carte d'Europe au 1/4.000,000e.

De nombreuses feuilles de tous pays ont été reproduites et tirées en noir.

En résumé le Service Géographique de l'Indochine, soutenu puissamment par M. le Gouverneur Général, le Vice-Amiral Jean Decoux, poursuit sans relâche ses efforts pour dresser, améliorer et mettre à la disposition du public et des Services les documents cartographiques indispensables à l'activité et à la mise en valeur du pays.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



L'Atelier d'Imprimerie. ↑

SERVICE GÉOGRAPHIQUE

↓ *La Salle de Zincographie.*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo SAINT-MLEUX
(5e prix de notre Concours de photographie.)

Beauté saigonnaise.

Immobile ou en mouvement, quel animal, quel être humain pourrait être plus photogénique que le chat ? La difficulté consiste à fixer cette photogénie. L'auteur y a réussi, et son objectif a su rendre la profondeur de l'œil, comme l'expression aiguë du regard de Sa Majesté le Chat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo VO-AN NINH

Le Pagodon du Petit Lac à Hanoi
par temps de brouillard.

(5e prix de notre Concours de photographie.)

Cette photo, malgré son motif, réussit à éviter le style « carte postale ». Le premier plan est ici plus important que le fond, qui constitue cependant le sujet. Et la brume légère, qui estompe l'arrière-plan, donne une impression de profondeur particulièrement réussie.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo VO-AN-NINH
(5e prix de notre Concours de photographie.)

Pinède à Dalat.

L'effet devenu classique, mais toujours réussi, des nuages blancs sur un ciel bleu assombri photographiquement par l'emploi de pellicule « panchro » et d'écrans saturés. A noter l'effet de contraste entre les lignes écrasées, horizontales du bâtiment, et l'élan vertical des pins, élan encore accentué par une prise de vue au niveau du sol. Une critique : les arbres et le ciel partagent la photographie d'une façon trop symétrique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SOUVENIRS

Saint-Poulof tel que je l'ai connu à Sonla

(*JANVIER - AOUT 1934*) (1)

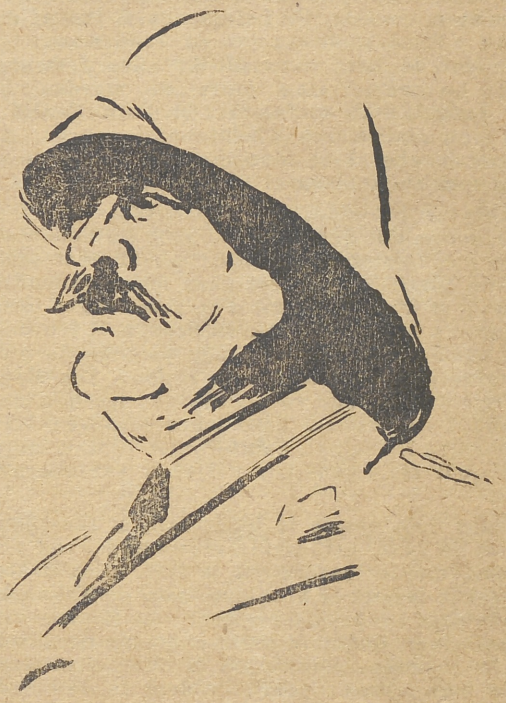
par Claude PERRENS

IL s'appelait Gabriel, prénom léger comme sa signature dont j'ai vu souvent les traits fins et dansants pâlir aux fumées d'une case thaï ; nous l'appelions Poulof tout simplement ; les indigènes eux ne le privaient pas de son auréole : ils prononçaient son nom très vite : Saint Pouloppe. Il ressemblait au Général Dourakine, de la bibliothèque rose : il en avait les moustaches, la corpulence, l'œil à mi-chemin de la férocité et de l'indulgence ; il n'eut pas hésité à donner le fouet à Mme Papovski, car il n'aimait pas les femmes ; ce n'était pas un tortionnaire pourtant, c'était un révolté ; il avait tourné le dos à sa race, s'enlisant dans la vie indigène, avec de brusques retours de flamme vite éteints ; il rongeait ses ongles dont il ne restait plus que des lambeaux en forme de scie, mais il lissait des moustaches provocantes et dans son regard passait parfois une ombre de mélancolie ; je ne l'ai pourtant jamais vu ému.

Voici dans quelles circonstances je le connus : en janvier 1934, revenant de congé, je me présentai au Résident Supérieur ; c'était M. Tholance ; il me reçut avec une affabilité de grand seigneur ; de sa voix bien timbrée il m'apprit que j'étais désigné pour Sonla. « Belle province ! vous y ferez de l'ethnographie tout à votre aise », me dit-il, ce que je ne pris pas du tout pour un compliment, et il ajouta : « J'en reviens ; Saint-Poulof a fait un travail magnifique, incroyable ; il est un peu bizarre, mais vous apprendrez beaucoup auprès de lui ; et puis il sera bientôt mis à la retraite ; allons, au revoir, bonne chance ». M. Tholance dressa sa haute silhouette derrière son bureau et me congédia avec un large sourire qui illumina ses traits de prêteur romain ; c'était un fort bel homme.

La voiture que je louai était étroite, haute sur pattes, bruyante et inconfortable, exactement ce qu'il fallait pour se faufiler entre la montagne et le ravin sur cette piste étroite que Saint-Poulof venait de découper ; je quittai les vallées souriantes du pays muong pour aborder les pentes hostiles du plateau de Moc, au delà duquel régnait cet inquiétant Poulof. La piste n'était à l'époque qu'une succession d'épingles à cheveux et de fondrières ; nous étions menacés à chaque instant de culbuter dans le vide ; j'avais l'impression dans ce silence déconcertant que troublait seul le remue-ménage des changements de vitesse, de violer un sanctuaire. A Moc-chau, je fus accueilli par le Tri-phu (actuellement M. le Bô-chanh Sa-van-Minh) qui me conseilla de passer la nuit chez lui, me prédisant les pires catastrophes ; je n'en fis rien, et, ne sachant comment marquer ma future autorité, lui demandai à tout hasard si les impôts étaient rentrés ; nous étions en janvier, le tri-phu parut assez surpris de ma question, consulta du regard les notables, rangée de taches noires, venus en curieux, assez méfiants, et s'empressa de me rassurer. Je repartis dans le chaos en direction de Sonla.

Ce chaos s'appelle le grand conoï ; à l'époque il était fantastique ; un lambeau de route s'accrochait aux rochers qui verrouillaient l'entrée des vallées



thaï ; l'auto disparaissait dans un tunnel de verdure et de pierre ; c'était monstrueux et beau ; depuis, ce décor si romantique a été apaisé par le pic et la cheddite ; il ne reste plus rien du drame de jadis ; à un tournant, nous faillîmes emboutir une auto découverte dans laquelle étaient ballotées deux femmes, l'une française, l'autre de nationalité et de couleur indéterminées ; la Française, Mme Lafugie, arrivait de Xieng-rai ; elle me présen-

(1) Voir l'article de Paul BOUDET paru dans notre numéro 129 du 18 février 1943.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ta à sa compagne qui disparaissait sous des châles et des voiles, telle une automobiliste de 1910 ; c'était la femme de Saint-Poulof, une Kha, Lu-thi-Cam ; cette rencontre imprévue avec Mme Lafugie conférait un petit air mondain à mon expédition. Une seconde voiture, celle du Résident, corna, ânonna dans les tournants du conoï, disparut dans un repli rocheux pour apparaître à la marge de la route, telle un insecte cahotant ; Saint-Poulof m'accueillit avec effusion ; ses manières étaient celles d'un homme dont les ancêtres ont été du monde, et à qui les bonnes habitudes reviennent par bouffées. Il m'emmena dans son auto et nous retournâmes à Moc : il était énorme, et essayait de se faire confortable, prévenant ; l'auto bondissait sur les rondins des ponts ; Saint-Poulof se cramponnait à la capote, au dos du chauffeur, à moi. Je passai ma première nuit de brousse dans la sala de Moc-chau, actuellement transformée en bungalow ; en un tournemain, les chambres furent prêtes : il avait suffi de tendre des étoffes bariolées dans un des bas-côtés de la pièce ; on les orna de curieux pendentifs brodés en forme de cravates ; je dormis sur une planche ayant à ma droite Mme Lafugie, à ma gauche Saint-Poulof.

Le lendemain, la cour de la sala n'était que fleurs : parterre de « Méotes » venues offrir leurs coiffures, leurs jambières, leurs gorges bien tendues au crayon de Mme Lafugie. Saint-Poulof rayonnait : « Elles sont exactes au rendez-vous ; elles viennent de loin, nous dit-il ; elles demeurent à trois ou même cinq jours de marche d'ici ». Mme Lafugie était confondue. Or, Saint-Poulof bluffait ; en réalité, ces « Méotes » demeurent à une heure de cheval de Moc-chau, à portée de visite d'un touriste curieux et pas pressé.

Lorsque les « Méotes » repartirent, Mme Lafugie leur donna quelque monnaie pour les dédommager, mais une fois seul avec moi, Saint-Poulof déclara : « Cinq piastres pour ces gens qui viennent de si loin — et il me montrait d'un geste vague les montagnes du Laos —, c'est insuffisant ». Il fouilla dans ses poches d'où il retira une poignée de piastres sonores qu'il distribua à la ronde... Les Mèos remercièrent de leur voix sifflante ; les hommes enfouirent les piastres dans leurs coiffures, les femmes entre les seins... Saint-Poulof voulait me prouver qu'il était généreux ; il était volontiers théâtral.

Nous déjeunâmes le lendemain à Yên-chau ; ce creux de vallée est torride, même en janvier ; Saint-Poulof monta lourdement le frêle escalier reliant au sol la longue et branlante case du Tri-chau, qui ploya sous les pas du résident ; les femmes vinrent nous saluer, inclinant leurs chignons pareils à une petite cheminée plantée sur la tête ; elles serraient dans leur main un pétale de fleur fanée en offrande. Nous nous assîmes sur des sièges de rotin tressé, très bas ; Saint-Poulof avait commandé du poulet à la crapaudine ; il n'y avait ni fourchette, ni couteau ; Saint-Poulof mangeait à belles dents en plein poulet ; à moi le cou, à lui le croupion ; il enfournait sa main grasse et boudinée dans les petits paniers tressés pleins de riz ; il en retirait une sorte de glue qu'il pétrissait en boule dont il me passait la moitié ; sa bouche mastiquait ; il jouissait, amusé, de mon dégoût mal dissimulé. Je me suis tellement attaché à ce pays, depuis, que j'ai peine à croire que mon premier mouvement ait été un recul. Puis Saint-Poulof m'invita à faire la sieste à ses côtés ; le lit de camp était uni comme une planche de cellule ; je couvris d'un mouchoir l'oreiller dur et crasseux que me glissa un linh ; le ventre de Saint-Poulof, vu de profil, était comme une demi-mappemonde ; le Résident ronfla tandis que le soleil enveloppait la légère carcasse de la maison thaï qui était comme une mousse dorée.

Ce fut Saint-Poulof qui me réveilla, une lueur maline dans les yeux : « Que je vous prévienne tout de suite ; vous allez prendre la Perception ; les 9/10e de l'encaisse en piastres métalliques sont faux ; débrouillez-vous ; si vous les acceptez, vous serez responsable de vos deniers vis-à-vis du Trésor ; il y en a pour 40.000 piastres ; et puis ne vous avisez pas de prévenir le Trésorier général, il se moquerait de vous ou bien, si, un conseil, télégraphiez demain au Résident Supérieur, demandez l'envoi d'un Inspecteur des Affaires Politiques, M. Bride par exemple, hein ? qu'en pensez-vous ? » Et il tordit sa moustache. Etait-ce une farce ? En tout cas, je conserve du trajet de Yên-chau à Sonla le plus mauvais souvenir ; Saint-Poulof ne cessait de me parler piastres ; les cahots le rejetaient sur moi ; il somnola ; son casque jauni, épuisé, heurtait ma figure ; j'étais excédé, je ne voyais pas le paysage. Sonla, qui est si gracieux sur son piton, si intime, si légèrement posé au balcon de la vallée, Sonla m'apparut comme un redoutable bagne. Poussé par Saint-Poulof, craignant de lui déplaire, je m'astreignis et j'astreignis mon prédécesseur, à vérifier les piastres ; je m'aidai d'une loupe, d'un microscope ; j'eus recours aux circulaires de la Banque, du Trésor ; mon prédécesseur me maudissait à juste titre ; Saint-Poulof exultait, jusqu'à ce que je prisse la seule décision sensée, celle d'accepter l'encaisse tout simplement ; les piastres métalliques, les fameuses piastres Diethelm, avaient été mal frappées ; elles furent toutes peu à peu retirées de la circulation ; mais les Thaï et les Mèo qui les fondaient pour forger leurs bijoux avaient décelé leur faible teneur en argent ; il n'en voulaient pas et ne les utilisaient que pour payer leurs impôts ; Saint-Poulof avait saisi ce prétexte pour donner libre cours à son instinctive méfiance.

La Résidence était un étrange capharnaüm où je fus accueilli par des toucans empaillés et gonflés d'œufs de vers ; je n'ai rien vu d'aussi laid ; Saint-Poulof en était très fier ; on accédait au perron par une allée de galets ; un village n'ayant pas les moyens de payer l'impôt, Saint-Poulof en acquitta le montant ; en contrepartie, les contribuables déficients durent peupler le parc de la Résidence de galets qu'ils puisèrent à la rivière en contre-bas ; chacun de ces galets figurait une piastre...

Saint-Poulof m'accueillit fort gracieusement à sa table ; il y avait des trous dans la nappe, mais la chère était bonne et abondante ; deux lampes Aladdin projetaient leurs feux durs et éblouissants ; à la fin du repas, il alla chercher en guise de liqueur une bouteille dont l'aspect me parut louche ; sur l'étiquette je lus : « liqueur de gibbon distillé ».

« Je vous en sers une goutte, me dit Saint-Poulof, excellent contre le paludisme. »

Je parus sans doute hésitant.

« Oh ! je vois, vous n'êtes pas colonial ; écoutez-moi bien, vous tuez un gibbon, vous l'enterrez, il mijote 6 mois, puis vous le déterrez, vous pressez le cadavre, il en sort un jus, n'est-ce pas ? Vous distillez ce jus et voilà, goûtez ». Je m'obstinai dans mon refus ; Saint-Poulof parlait sans se lasser ; j'étais une proie toute neuve ; j'écoutai l'histoire des rivalités des grandes familles féodales du pays thaï noir ; Saint-Poulof ne me faisait grâce d'aucun détail ; il connaissait effectivement par le menu la chronique locale, mais hanté par toutes sor-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tes de craintes, il la broyait dans un torrent confus d'idées préconçues. Il me mena sur le perron : « Voyez, me dit-il, c'est ici le centre sacré du pays thaï ; un jour les nuages ont figuré un dragon juste au-dessus de la Résidence ; la tête du dragon dardait sa langue au-dessus de ma tête, alors, vous comprenez ?... »

Je ne comprenais, hélas ! rien.

Il m'affirmait que les Thaïs descendaient des Hébreux, qu'ils étaient juifs ; mes doutes l'exaspéraient ; je découvris un peu plus tard que M. Madrolle s'était, en effet, livré à des mensurations comparatives entre les crânes des Thaïs, ceux des Hindous, des Syriens, etc... Saint-Poulof en avait tiré d'étonnantes conclusions.

Il avait la manie du caillou ; il se croyait géologue, mais n'avait pas la moindre notion de géologie. Les rochers figuraient pour lui des personnages mythiques ; il affublait de noms leurs formes souvent étranges. C'était un imaginatif. Il possédait en réalité d'étranges petits cailloux enfouis au creux de boîtes, où ils reposaient dans du coton ; il me les montra dans le plus grand secret ; il faisait de même avec tous ses hôtes. « C'est le Yin et le Yang »; je parus surpris. « Oh ! vous ne comprenez jamais ; C'est bien simple pourtant ; dans cette boîte, le principe femelle ; dans l'autre boîte, le principe mâle ; vous en doutez ? Tenez... ». Il sortit avec précaution les petits cailloux-dieux de leur enveloppe et les mit en présence ; un demi-doigt de distance les séparait ; et, effectivement, les deux cailloux se mirent en marche l'un vers l'autre et s'accolèrent... Saint-Poulof triomphait.

Saint-Poulof avait la hantise des Chinois ; je ne sais ce qu'il leur reprochait ; la contrebande ? mais tout le monde en vivait ; la piraterie ? il n'avait jamais vu l'ombre d'un pirate ; des bandes chinoises avaient bien envahi la Résidence, mais c'était avant lui; il montrait du reste avec fierté les traces des trous de balles chinoises dans les persiennes de la salle à manger ; il revivait des incidents, des révoltes, auxquels il n'avait pas pris part. Il avait la phobie de l'Ouest : « C'est là le danger ; mais j'ai pris mes précautions, ils peuvent venir maintenant, les Chinois, on tiendra ». En effet, Saint-Poulof avait transformé ce paisible centre de Sonla en un semble-château-fort ; poternes, machicoulis, remparts à redents, fossés, rien ne manquait ; tout cela, qui a disparu, n'avait aucune valeur technique mais avait au moins le mérite de distraire les officiers du 4e Territoire à leur passage. Saint-Poulof se croyait un grand tacticien ; il avait une imagination endiablée.

Il se savait entouré d'ennemis ; aussi ne parlait-il qu'à voix basse ; tout était mystère, il se méfiait du planton, de sa compagne, du saïs ; un jour, il m'assura que les miasmes du paludisme venaient de l'Ouest, comme les Chinois. Il était jaloux et méfiant. Il avait surtout peur du poison et avait à portée de main toutes sortes de contrepoisons ; son grand remède, c'était l'iode ; il se fortifiait en se gorgeant d'iode.

Quand il était invité chez des notabilités, il ne touchait à aucun mets, ou bien si on le conviait à prendre d'un plat, il piquait aussitôt dans le plat voisin et me faisait un clignement d'œil ; nous nous comprenions ; il avait déjoué le sort.

Sous la hantise d'un empoisonnement imaginaire, il se refusait à visiter le sud de la province, mais dans le nord il était détendu, pleinement heureux, en confiance ; un jour le prince Sisavang Vong, se rendant à Hanoi, fit escale à Sonla ; le bô-chanh de Thuan-chau donna un grand festin ; un certain nombre de buffles et de porcs étaient épars sur la table sous forme de carrés, de boules, de losanges de viande ; les jeunes filles apportèrent l'alcool dans de vulgaires bouteilles ; des gobelets pleins à ras bord circulèrent ; les petites Thaï administrent d'office cette potion de leurs doigts sales, sans une hésitation et avec une ferme insistance ; je résistai ; alors Saint-Poulof se leva et tonna : « Vous êtes fou ! Buvez ! Vous refusez ? Faute politique grave ; vous ne serez jamais un grand colonial ; tenez regardez-moi ». Et il lampait tous les gobelets qui lui étaient tendus. Je résistais toujours ; alors il clamait : « Si vous ne buvez pas, c'est toute ma politique qui s'effondre, c'est l'honneur de la France » ; sa voix s'embarrassait ; il évoqua les foudres du Résident Supérieur... A ce souvenir inattendu de M. Tholance, je fus ébranlé et je bus, je bus tout ce qu'on voulait, à la joie de tous. Saint-Poulof se pencha vers la fenêtre, mit deux doigts dans sa gorge et rendit tout son repas, puis il revint à table, mangea et but à nouveau. Après les danses en rond dans la poussière, on but à la jarre ; Saint-Poulof défiait tous les concurrents, avalait corne sur corne ; moi j'étais assommé, je n'existais plus ; lui rayonnait. Je ne l'ai jamais vu plus heureux.

A quelque temps de là nous fûmes invités chez le Bô-chanh de Muong-la ; il avait été souffrant ; il nous conviait à fêter sa convalescence ; le Bô-chanh nous accueillit avec sa courtoisie habituelle, au seuil de sa pittoresque maison ; nous traversâmes dans l'obscurité le bourbier qui l'entoure, guidés par des torches qui développaient des rubans d'âcre fumée et qui faisaient entrevoir sous la maison les chevaux, parqués chacun dans leur petit box, qui arrachaient une herbe fraîche et odorante avec un souple et vif mouvement de tête ; nous montâmes le rude escalier de bois qui menait aux pièces de réception ; elles résonnaient du frémissement à peine contenu des invités sous le poids desquels la vieille demeure de bois et de paille craquait en mesure ; je levai les yeux surpris : au centre de la pièce, enlacé à la colonne sacrée, se dressait un phallus géant, parfaitement imité ; aucun détail ne manquait ; il était tout ceinturé de fleurs ; des jeunes filles lui offraient une danse cadencée ; c'était grave et paisible ; Saint-Poulof était ravi ; il me montra le phallus : « C'est la résurrection du Bô-chanh ». Quant au Bô-chanh, il souriait, pas du tout gêné, et nous dînâmes de fort bon appétit...

Saint-Poulof prit sa retraite dans le pays ; il avait acquis à Chieng-lé, petite annexe sino-annamite de Sonla, une maison hantée dont personne ne voulait ; c'était une affreuse bicoque ; il la grillagea avec soin et la verrouilla en tous sens contre les voleurs, les maladies, la mort... Son déménagement fut interminable ; il ne se résigna à quitter la Résidence que bien après l'arrivée de son successeur ; il vint me trouver à la perception et sollicita une avance de fonds ; comme je savais cet homme généreux à court d'argent, je fis une chose irrégulière : je puisai dans le coffre de la perception et consentis l'avance qu'il sollicitait... sur le Trésor. C'était pour le moins imprudent. Deux mois se passèrent ; Saint-Poulof ne me remboursait pas, il plastronnait devant sa maison, en plein village, surveillant le marché, les Chinois, harcelant sa compagne, inquisitorial, gênant au possible... Il montait nous voir rarement ; la côte est dure.

Un jour d'août, je le vis arriver à la perception, la figure ravagée ; il venait toucher sa pension et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

me rembourser ; je le remerciai ; il m'invita à dîner, mais je m'excusai, prétextant une légère indisposition ; alors il se pencha vers moi, par-dessus le guichet et me cria : « Choléra ! vous avez le choléra ! moi, j'ai le choléra ! j'ai vomi tout le long du chemin... Méfiez-vous, on va vous empoisonner ».

Je le calmai ; pourtant, j'étais assez troublé par son diagnostic. Je lui conseillai de quitter ce pays, j'évoquai la France... Il sortit dans le jardin qui domine la rêveuse vallée ; se retournant, il me montra du doigt les taches blanches que font dans la verdure les tombes du cimetière et, mélancolique, dit : « Bientôt, ma place sera là-bas, dans le trou... ».

Je me récriai, mais c'est lui qui avait raison.

Nous étions à la mi-août, époque où Sonla s'assoupit sous des rideaux de pluie ; le courrier ne parvenait que rarement à dos de tram, lorsque les ruisseaux gonflés le voulaient bien ; lettres officielles et privées étaient autant de rébus ; je devais faire sécher mes journaux sur des fils de fer tels du linge sale. Saint-Poulof sortait peu de chez lui ; il se barricadait à l'abri des torrents qui envahissaient Chieng-lé : nous vivions dans nos ermitages respectifs.

Une nuit, on frappa à ma porte ; c'était mon boy annamite ; il me lança : « M. Saint-Pouloppe lui mort déjà ». Je sortis du rêve pour entrer dans une rude réalité. Un peu de lune blanchissait les couloirs pleins de nuages lourds et tristes ; le pays thaï reposait dans un linceul mystérieux ; je descendis rapidement à Chieng-lé ; j'interrogeai le boy : « Qui çà faire chêt M. Saint-Poulof ? Lu-thi-Cam ?

— Moi pas connaisse, me répondit-il.

Au cours de la pénible instruction qui suivit, nous devions nous heurter à ce mur monotone des « không biêt » et des « vo hu » !...

Lorsque j'arrivai à Chieng-lé, le petit centre était parfaitement indifférent au drame qui venait de se dérouler ; seule une lueur filtrait de la maison Saint-Poulof ; il était renversé comme un arbre abattu à l'instant, saisi en pleine vie ; il était colossal ; quelqu'un dit : « Les vieux coloniaux, c'est fatal, ils meurent parce qu'ils n'ont plus de raison de vivre ». Seule, Lu-thi-Cam mimait un hurlant désespoir ; ses suivantes, les voisins, les autorités indigènes accourues, tous affichaient visage de bois ; tous savaient... Saint-Poulof avait été empoisonné ; nous en eûmes la certitude peu après... La dose administrée avait dépassé les moyens de résistance.

La pluie cessa un peu quand nous le mîmes en terre ; des vapeurs montaient de la forêt comme un ultime encens ; Saint-Poulof n'appartenait à aucune confession ; pourtant il était né catholique ; alors je récitai, à tout hasard, les prières pour les morts sur sa tombe ; absoute sans prêtre pour un homme sans foi religieuse, mais qui était un homme de cœur et profondément imprégné de la poésie fantasque, tour à tour douce et âpre du pays thaï noir qu'il avait tant aimé...



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA POLYGAMIE

(D'après LA-GIANG)

On sait que tout Annamite a le devoir de perpétuer le culte des ancêtres, lequel ne peut être rendu que par le sexe fort. Quand une femme n'a pas de garçon, la coutume et la loi autorisent donc le mari à prendre une femme de second, de troisième... de n... ième rang, pour lui donner l'espoir d'avoir un jour un héritier cultuel.

La polygamie a donc une origine religieuse. Mais l'égoïsme des mâles n'hésite pas à en abuser.

Sông bao nhiêu nước cũng vừa,
Trai bao nhiêu vợ cũng chưa bằng lòng.

(Quelle que soit la quantité d'eau, le fleuve peut toujours la contenir,

Quel que soit le nombre de ses femmes, le mari n'en a jamais assez ! dit le proverbe.)

Quoi qu'il soit, la polygamie est très mal accueillie par le beau sexe.

Un autre proverbe dit : « Chết trẻ còn hơn lấy lẽ » (Mieux vaut mourir jeune que d'accepter d'être une femme de second rang).

La condition d'une femme de second rang est, en vérité, le plus souvent déplorable. Elle est dépeinte avec justesse par cette expression populaire : « Ăn cơm nguội, nằm nhà ngoài ». (*Manger du riz froid, coucher hors de la chambre conjugale.)*

Car, manger du riz fumant, partager le lit avec le mari, ce sont là des privilèges réservés aux femmes légitimes.

Une autre expression populaire compare la condition d'une femme de second rang à celle d'une servante, mais d'une servante sans gages (đi ở không công). Cette comparaison n'a rien d'excessif, car la femme de second rang reçoit encore cette appellation significative de nàng hầu, cô hầu (demoiselle servante).

Sa condition humiliante est au surplus aggravée par la jalousie de l'épouse légitime qui s'évertue à l'accabler de mille misères. Aussi le sort de la femme de second rang est toujours considéré comme peu enviable.

C'est pourquoi, les jeunes filles rejettent avec dédain les avances faites par un homme marié :

Đã thành gia thất thì thôi,
Đèo bòng chi nữa, tội giời ai mang.

(Cessez donc, puisque vous êtes marié !
Pourquoi voulez-vous encore traîner des gens à la remorque ? Qui en subira la punition pardevant le Ciel ?)

Cependant, il arrive que cette vie sans agrément bénéficie de quelques douceurs grâce à la générosité de la femme de premier rang.

La « nội tướng » (*la générale de l'intérieur*, surnom donné à la femme légitime), n'est pas toujours terrible. On l'entend parfois tenir ce langage bienveillant :

Cả sông đông chợ,
Lắm vợ nhiều con.

(Plus un fleuve est grand, plus il charrie de monde pour le marché,
Plus le mari prend de femmes, plus les enfants seront nombreux.)

Une nombreuse progéniture (đa đinh) est, en effet, un des bonheurs classiques, et la femme légitime est censée être la mère de tous les enfants issus des femmes de second rang.

Dù chàng năm thiếp bảy thê,
Thì chàng cũng chẳng bỏ gái sề này đâu.

(O mon mari, que tu aies cinq, sept femmes,
Sans nul doute, tu ne me délaisseras pas, moi qui ai perdu toute ma fraîcheur.)

Năm con năm dấu,
Mười vợ mười thương.

(Quand on a cinq enfants, on les affectionne tous les cinq,
Quand on a dix femmes, on les aime toutes les dix.)

Ainsi, quand la première femme est raisonnable — cela arrive —, elle sait témoigner d'une condescendance amicale pour toutes celles à qui la mauvaise étoile (xấu số) assigne ces positions diminuées, pour toutes celles qui, en hyménée, occupent un rang inférieur à leurs compagnes, « thua chị kém em ». Elle se comporte de manière à montrer qu'elle sait se rendre digne de sa supériorité par sa magnanime bonté envers ses inférieures (Có thương kẻ dưới mới là lượng trên).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ainsi dans ces « ménages à plusieurs chambres » (nhiều phòng), on arrive quelquefois à faire taire la jalousie et toutes les épouses, quel que soit leur rang, s'aiment comme de véritables sœurs (yêu nhau như chị em).

Les scènes de crêpage de chignon ou de déchirement de couvre-seins sont soigneusement évitées. Car quand on fait honte au mari, qui est-ce qui supporte le déshonneur ? (xấu chàng hổ ai).

La paix de ces ménages à plusieurs chambres dépend surtout du tact et du savoir-faire du mari. Un peu de politique est nécessaire pour ménager les susceptibilités de ses femmes, pour transformer leur rivalité, toute naturelle, en une cordiale sympathie réciproque. Seul un caractère fort peu y arriver. Car :

Thế tình chuộng lạ thơm thanh,
Bên khinh bên trọng ra tình xấu chơi !

(Rechercher ce qui est nouveau, ambitionner ce qui est pur, c'est humain.)

Mais si l'on fait perdre son équilibre à la balance, la vie n'est plus possible (traduction très approximative).

D'habitude, les femmes de second rang, plus jeunes, plus belles, que les chính thất (femmes légitimes), trouvent auprès du mari plus d'affection, plus de gâterie, ainsi que l'exprime si pittoresquement le dicton populaire :

Có mới thì nới cũ ra,
Mới để trong nhà cũ để ngoài sân.
Có vả thì phụ lòng sung,
Có chùa bên bắc bỏ miếu bên đông tội tàn.

(Quand on a du nouveau, on se désintéresse de ce qui est vieux ;

Le nouveau, on le met dans son appartement ; ce qui est vieux on le met dans la cour.

Quand on a des fruit vả (1), *on témoigne de la répugnance pour les fruits sung* (2),

Quand on a une pagode au nord, on laisse tomber en ruine la pagode qui est à l'est.)

Cette prédilection pour les jeunes femmes de second rang, que les maris indélicats laissent trop souvent apparaître, finit par agacer les chính thất qui ruminent vengeance.

Celles qui ont une trop grande vivacité de caractère tempêtent contre l'époux, torturent les vợ lẽ (femmes de second rang). Ces dernières subissent le plus souvent avec résignation les durs traitements et leurs misères font pitié. Mais il y a les récalcitrantes qui ne se laissent pas faire et se défendent comme elles peuvent, quand elles ne passent pas, elles aussi, à l'attaque. A leur tour, elles bombardent de tracasseries le mari trop mou pour réprimer les méchancetés de la femme légitime. Le pauvre est accablé de tourments sans nom, et un dicton populaire le compare pittoresquement à une anguille dans une corbeille de crabes (Trạch bỏ rọ cua).

Ces scènes de ménage assourdissent les oreilles des voisins (điếc tai hàng xóm) et transforment beaucoup d'intérieurs en de véritables enfers. Des crimes se perpètrent parfois à l'ombre des harems.

Certaines « chính thất » sournoises cachent avec un art consommé leurs ressentiments et travaillent en dessous à nuire aux « vợ lẽ », à leur rendre insupportable leur séjour au foyer conjugal.

Miệng ngoài thơn thớt nói cười,
Mà trong nham hiểm giết người không giao.

(Elle est là avec tous les dehors de la gaîté, le rire sur les lèvres,

Mais au dedans, abîme aux profondeurs mortelles, elle vous tuerait sans poignard !), a dit Nguyên-Du dans le *Kim Vân Kiều*.

Pour éviter les scandales, les polygames qui ont une certaine fortune, assignent à chacune de leurs femmes un logement à part. Vivant loin l'une de l'autre, ces rivales trouvent moins occasion à querelle et empoisonnent moins la vie commune.

Les gros propriétaires qui possèdent de nombreuses terres à mettre en valeur, les négociants cossus qui ont plusieurs firmes à gérer, se font polygames pour confier à chacune de leurs femmes la gestion d'une de leurs propriétés ou d'un de leurs établissements. Ces hommes d'affaires mettent un sens mercantile jusque dans ces unions sacrées, car « un même geste, comme le dit malicieusement le proverbe, leur procure un double avantage » (Nhất cử lưỡng tiện).

Ces sombres drames de la vie des ménages à plusieurs chambres, le sentiment de dignité que l'instruction développe chez les jeunes filles, le relèvement des conditions de la femme dans la famille annamite, sont autant de causes qui concourent à l'élimination progressive de la polygamie.

A l'heure actuelle, n'acceptent cette pénible condition de femme seconde que celles qui sont avancées en âge, ou bien les chanteuses, les taxis-girls, qui trouvent difficilement à se marier au premier degré, ou enfin les jeunes filles dont « la pureté n'est pas exempte de taches ».

---

(1), (2) Va et sung sont deux variétés de figues. Va est une figue très grosse, recherchée pour son goût sucré. Sung est une figue toute petite qu'on mange encore verte comme condiment.

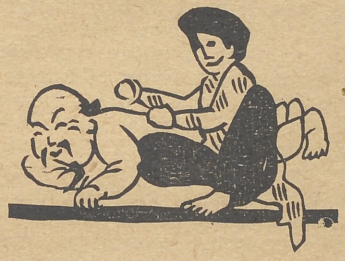
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HUMOUR ANNAMITE

Les avantages de la polygamie...











et ses inconvénients.



(D'après le *Phong Hóa*.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TRAVAUX DE REBOISEMENT EN ANNAM

par F. A.

Le Service des Eaux et Forêts de l'Annam revendique l'honneur d'avoir été l'un des premiers en Indochine à s'intéresser aux questions de reboisement et s'est fait depuis longtemps une spécialité de l'exécution des travaux qui s'y rapportent. C'est en 1907 que les premières plantations furent entreprises, à Tourane et à Phan-thiêt, en vue de fixer les sables mouvants des dunes au moyen de filaos. C'est en 1911 que furent créées les premières pépinières de pins à deux feuilles en vue de reboiser des mamelons dénudés dans les divisions forestières de Hué et de Vinh. Depuis cette époque, le programme des travaux de cette nature n'a fait que s'amplifier et s'affermir. Lorsque les essais d'une essence ont donné des résultats satisfaisants dans un terrain déterminé, on a aussitôt entrepris des plantations importantes de cette essence dans les terrains de même nature, sans pour cela cesser d'entreprendre inlassablement des essais d'autres essences sur d'autres terrains ou dans d'autres conditions. Pendant les vingt années qui vont de 1917 à 1937, il a été effectué par le Service des Eaux et Forêts de l'Annam des essais de plantation de centaines et de centaines d'essences de toutes provenances autochtones ou exotiques, en sorte que les expériences effectuées au cours de cette période peuvent maintenant servir de leçon et de guide pour tous les problèmes de reboisement qui peuvent se présenter dans ce pays. Depuis 1938, les essais essentiels étant achevés, on s'est attaché à développer en extension les formules de reboisement confirmées par trente années de succès, en dotant chaque reboisement d'un plan de travail qui codifie la technique à suivre et assure l'exécution régulière, année par année, des travaux à effectuer. Chacun sait, en effet, qu'un arbre n'est pas un produit annuel et que, pour pouvoir couper, chaque année, un hectare de forêt composée d'arbres de vingt ans, par exemple, il faut avoir planté un hectare au cours de chacune des vingt années précédentes et continuer ensuite, après chaque exploitation, à replanter la parcelle qui vient d'être exploitée. Ainsi, l'ensemble du périmètre de reboisement doit comporter autant de parcelles d'âges gradués qu'il y a d'années dans l'âge d'exploitation adopté et ces parcelles doivent être parcourues d'une manière périodique par la plantation et par l'exploitation. D'où la nécessité, pour arriver à une production annuelle régulière et soutenue, de suivre, d'une manière rigoureuse un plan établi longtemps à l'avance et une fois pour toutes. La mise au point de ces plans pour l'ensemble des périmètres de reboisement du Service des Eaux et Forêts de l'Annam, entreprise depuis 1938, est maintenant achevée. On compte actuellement 38 périmètres de reboisement en filaos couvrant une surface totale de 28.165 hectares, ce qui représente un rythme annuel de plantation de 1.318 hectares. A raison de 1.000 filaos à l'hectare en moyenne, il est planté en Annam environ un million et demi de filaos par an et le nombre total des filaos plantés dans les forêts domaniales se monte déjà à plus d'un milliard. On peut se rendre compte de la richesse ainsi créée, en songeant qu'à l'heure actuelle un filao bon à couper se vend en moyenne de 1 $ 20 à 3 $ 30 suivant les régions. Le nombre des périmètres de reboisement en pins à deux feuilles est de 22, couvrant une surface totale de 15.747 hectares, ce qui représente un rythme annuel de plantation de 353 hectares. A raison de 600 pins à l'hectare en moyenne, il est donc planté en Annam plus de 200.000 pins par an. Dans la moitié environ des périmètres de reboisement en pins, l'eucalyptus est employé pour reboiser les parties basses où le pin ne pouvait pas venir. Les périmètres de reboisement en lim couvrent une surface totale de 33.000 hectares, ce qui représente un rythme annuel de reboisement de 330 hectares. A raison de 2.000 lim à l'hectare en moyenne, il est ainsi semé ou planté en Annam plus de 600.000 lim par an et le nombre total des lim ainsi produits dépassera 6 milliards lorsque le premier cycle de reboisement arrivera à son terme. Enfin, il existe encore 8 périmètres de reboisement en essences diverses dont les principales sont des essences à croissance rapide comme le hoàng-linh et le muông, ou des essences de bois d'œuvre comme le sao, le sên, le go et le dang-huong. Ces périmètres d'essences diverses couvrent en tout une surface de 17.769 hectares, ce qui représente un rythme annuel de plantation de 67 hectares. Si l'on fait la somme de toutes les surfaces dont la plantation en filaos, en pins, en lim ou en essences diverses est actuellement en cours, on trouve pour tout l'Annam un total de près de 100.000 hectares (exactement 94.681 hectares) reboisés à raison de 2.068 hectares par an.

Certes, ce n'est là qu'un des aspects de l'activité du Service des Eaux et Forêts de l'Annam ; car les forêts créées par plantation ne sont que le complément des forêts naturelles existantes, beaucoup plus importantes en étendue puisqu'elles couvrent en Annam plus de 6 millions d'hectares, dont un million érigé en réserves, beaucoup plus importantes également au point de vue économique à l'heure actuelle, puisque c'est d'elles que l'on tire, pour le moment, presque tous les produits forestiers livrés à la consommation. Le forestier doit donner tous ses soins et sa vigilance à leur conservation, à leur enrichissement, à leur équipement et à leur exploitation rationnelle. Les circonstances présentes ont, en outre, étendu les attributions traditionnelles du forestier, en rendant son intervention indispensable pour la production du charbon de bois consommé par les gazogènes et les hauts fourneaux, pour le ravitaillement en combustible des locomotives et pour l'exploitation intensive et la répartition entre les usagers prioritaires de ce magnifique matériau national que constitue pour l'Indochine le bois d'œuvre. Mais malgré toutes les préoccupations du présent, l'esprit du forestier reste tourné vers l'avenir ; les plans de reboisement qui ont été élaborés ont été exécutés ponctuellement jusqu'ici ; et l'année qui vient n'apportera pas une diminution, mais, au contraire, une intensification de cet effort. Et les populations d'Annam continueront à voir à côté du cycle des travaux des champs, s'accomplir le cycle non moins rituel des travaux de reboisement. Du Nord au Sud, suivant les sites, les saisons et les essences, les gardes forestiers, pour qui ces opérations sont devenues maintenant familières, continueront à présider à la récolte des graines, à l'ensemencement des planches, au repiquage des pépinières et, enfin, à la mise en place en terrain nu de ces plants fragiles qui, dans dix ans ou dans un siècle, feront l'ornement suprême du paysage et la richesse des terres incultes où ils ont été plantés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MARC POURPE

par G. H.

Tên họ là ông Ma Phu Bắt.
Quê nhà ở nước Phật Lang Tây.
Tuổi tác đôi mươi người lịch sự.

Son nom est Pourpe, son prénom Marc
La France est sa patrie
Il a vingt ans, il est élégant et beau.

S. E. Nguyên-huu-Bai,
Ministre des Travaux Publics.

(4 et 6 août 1913, 7e année de Duy-Tân, 7e mois, 2e et 4e jour, 5 heures du soir.)

Cela fait plus de trente ans ; plus de trente ans que Marc Pourpe survolait, avec son monoplan Blériot, Hué et ses environs : premier aviateur dont le Viêt-Nam ait vu les ailes.

Trente ans ! Pas même la durée moyenne de la vie de l'homme.

Et le héros de cette belle aventure n'a même pas vécu cette durée de trente ans qui nous sépare de lui ! Tombé au début de la Grande Guerre, il est ainsi entré triomphalement dans la Grande Histoire, c'est-à-dire dans l'Histoire tout court, après être entré, en plein vol, toutes ailes déployées, dans l'histoire d'Annam.

Mais l'on n'y pensait plus, et c'est bien excusable. Un premier vol d'avion !

En 1913 ! Comme ça paraît loin ! Il s'est passé tant d'événements depuis et ce pauvre monde a subi et subit encore tant de bouleversements !

Et puis les documents écrits concernant ce qui pour les jeunes d'aujourd'hui ne serait qu'un fait divers (ils en ont vu, en voient et en verront tant d'autres !), dormaient dans un dossier qui n'a même pas de « classement aux archives », et y dormaient encore en jaunissant si Henri Cosserat, secrétaire de la Société des Amis du Vieux Hué (mort en 1937), qui avait assisté aux fêtes des 4 et 6 août 1913, n'avait retrouvé le dossier en 1935 ; il avait alors songé à rappeler dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué,* ces réunions des 4 et 6 août 1913 au cours desquelles Hué et ses environs virent voler et évoluer « le véritable jouet qu'était l'avion de Marc Pourpe » (Lettre de Henri Cosserat).

Après un commencement d'exécution : compte rendu très sommaire, le projet fut abandonné, et le dossier reprit son sommeil, un moment troublé, dans un coin ignoré.

Et voilà que notre secrétaire actuel M. L. Sogny, le retrouve.

Regardons-le, ce dossier, et voyons si ce qu'il nous révèle permet de reconstituer cet événement de l'histoire locale.

Voici tout d'abord deux photographies : celle-ci avec, au premier plan Marc Pourpe, jeune, élégant, beau (et tout spontanément revient en mémoire le premier mot du vieux « Jardin des racines grecques » : *agathos :* beau, bon, brave à la guerre), entre le Résident Supérieur, M. Charles, et le chef de Cabinet, M. Volny Dupuy (mort en 1936), deux autres Français (dont M. Chovet, directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie, mort en 1920) et plusieurs notabilités annamites, membres du Comité constitué pour organiser les réunions. Au second plan, l'avion et, dans le fond, « le Cavalier du Roi dressant son mât de pavillon ».

La deuxième photographie : même décor mais avec uniquement les membres du Comité annamite ; les uns déjà âgés, aujourd'hui disparus, d'autres qui, après avoir gravi les degrés et les classes du mandarinat goûtent le repos du sage en méditant les vérités essentielles et éternelles ; et de plus jeunes encore, maintenant chargés d'ans, de dignités et d'honneurs.

Sur la liste des chefs de Services et représentants des Services en août 1913, on comptait en 1935, bien des disparus : l'âge, la maladie, les accidents, la guerre. Depuis, le nombre des manquants s'est accru. Et, parmi les soixante mille spectateurs, combien sont allés retrouver leurs ancêtres et ne sont plus présents au foyer que par leurs tablettes sur l'autel familial ! Combien de Français sont au cimetière, soldats et civils, ici ou dans la mère patrie, sans qu'il soit possible, pour tous, de retrouver les noms sur la pierre tombale qui se couvre de mousse ou sur les croix de bois, lorsque le 2 novembre on va leur rendre visite au champ du repos gardé par la lanterne des morts ?

Voyons plus avant : c'est tout un lot de notes postales, lettres, rapports, télégrammes jaunes, télégrammes bleus, demandes, réponses, minutes, copies, toute la correspondance officielle concernant l'organisation de la fête.

Le jeune aviateur Marc Pourpe se trouvant à Hanoi en juin 1913, le Résident Supérieur en Annam, M. Charles, en profita pour lui demander s'il serait disposé à venir à Hué survoler l'Annam et quelles seraient ses conditions.

D'où échanges de télégrammes entre le Résident Supérieur et l'aviateur, entre le Résident Supérieur et le Gouverneur Général ; échange de vues et de lettres avec le Gouvernement annamite.

Une telle manifestation entraînerait de grosses dépenses ; il était donc bien naturel que l'aviateur s'inquiétât de pouvoir les couvrir. Cette question fut, on ne peut pas dire agitée, ni même discutée, mais simplement posée, et tout d'abord par le Résident Supérieur lui-même allant au-devant des difficultés pour les aplanir. Trois télégrammes de part et d'autre suffirent à la régler. Le dernier du Résident Supérieur, 1er juillet 1913, précisait :

Etes assuré accueil le plus chaleureux toute la population. Ferai pour ma part tous efforts pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

assurer plein succès votre ou vos meetings. Crois devoir cependant vous prévenir que ressources locales plus limitées que Tonkin. Serais heureux dans ces conditions tant pour déterminer en conséquence action Comité que pour éviter toutes méprises possibles connaître conditions minima *que désireriez vous être assurées. Sentiments très distingués.* Signé : CHARLES.

C'était net, catégorique, comme tout ce que disait et décrivait le signataire ; et l'aviateur n'avait qu'à s'exécuter et à faire connaître ses conditions!

Il n'hésita pas et ne tarda guère ; la réponse fut envoyée le 2 juillet ; un télégramme de quarante-cinq mots où l'aviateur a la pudeur de fixer un chiffre, essaie de s'en tirer en écrivant : *Nous nous entendrons toujours,* puis conclut par cette évaluation exacte de ses exigences minima : *Serai satisfait des résultats quels qu'ils soient, remerciements et sentiments respectueux.* Signé : Marc POURPE. »

On était donc fixé et bien fixé, du moins sur les conditions. Il ne restait plus qu'à fixer la date. Il fallait pour cela savoir d'abord quand l'aviateur pourrait venir à Hué.

Le Gouverneur Général se chargea d'annoncer lui-même par câble cette arrivée en exprimant ce désir : *Suis certain qu'il trouvera auprès de vous meilleur accueil et que lui donnerez toutes facilités.*

A quoi, le Résident Supérieur Charles, de sa propre main et de cette écriture franche, appuyée, obstinée et volontaire, martelant toutes les lettres bien séparées l'une de l'autre, répondit : *Pouvez être assuré que aviateur Marc Pourpe trouvera ici meilleur accueil.*

Tout était prêt ; organisation par le Comité franco-annamite nommé à cet effet, programme des fêtes, invitations pour le 4 août. Et le 4 août 1913, à 17 heures, Marc Pourpe, acclamé par au moins 30.000 spectateurs, s'élançait dans le ciel, survolait Hué et ses environs, laissant tomber sur les assistants des sentences en caractères souhaitant richesse et prospérité au peuple d'Annam. Il survola même les régions montagneuses habitées par les Moïs.

Il conviendrait de dire ici l'enthousiasme de la foule et quels transports d'allégresse et de fierté accompagnèrent ce premier vol.

Mais ne quittons pas le dossier. Le Résident Supérieur va nous le dire par ce papier qui jaunit un peu, portant le numéro 23 au crayon bleu dans l'angle droit en haut :

Le Résident Supérieur en Annam, à Monsieur le Gouverneur Général, à Hanoi.

Meeting aviation a eu lieu ce soir 5 heures intérieur citadelle entre porte Ngo-Môn et Cavalier du Roi. Sa Majesté, tous princes, ministres, hauts mandarins et dignitaires, colonie entière Hué et nombreux visiteurs européens Tourane et environs y assistaient plate-forme supérieure Cavalier. Reines mères également présentes ainsi que princesses et leur suite Belvédère porte Ngo-Môn. Affluence considérable Annamites Hué et environs évaluée 30.000 personnes. Cadre splendide, musique militaire prêta concours. Vols pleinement réussis, virages audacieux au-dessus tribune réservée Roi et Résident Supérieur. Aviateur Pourpe longuement acclamé fut vivement félicité par Sa Majesté qui le décora lui-même du Kim-Khanh. Impression énorme sur tous indigènes. Prochain meeting aura lieu mercredi 6 courant 5 heures.

N'est-ce pas un document de valeur et ce jour de fête n'a-t-il pas l'importance d'un événement historique dont il convient de ne pas perdre la date ?

La deuxième réunion eut lieu le 6 août ! Or, c'était le jour anniversaire de S. M. l'Empereur ! Des réjouissances publiques encadrèrent ce deuxième vol.

Le matin, mât de cocagne, mât horizontal, jeu du pêcheur à la ligne, lutte, jeu du baquet, grand concours de cerfs-volants, lancement d'une montgolfière.

Le soir, à 21 h. 30, feu d'artifice, fête nautique avec concours de maisons annamites illuminées.

Une lacune au dossier ?

Rien sur la soirée qui eut lieu au Cercle en l'honneur de Marc Pourpe, soirée réunissant Européens et Annamites et où le jeune aviateur (n'oublions pas qu'il n'avait que vingt ans) fut séduit par le charme des jeunes princesses portant avec la grâce des jeunes filles de Hué leurs splendides costumes traditionnels.

Il n'en est pas fait mention non plus, bien sûr, et cela se comprend, dans le certificat délivré à Marc Pourpe comme témoignage de ses vols au-dessus de Hué, certificat établi par le Résident Supérieur :

LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR EN ANNAM

certifie que M. Marc Pourpe, au cours de deux meetings d'aviation donnés à Hué les lundi et mercredi quatre et six août mil neuf cent treize, sur aéroplane monoplan « Blériot » moteur « Gnome », a été le premier aviateur ayant survolé l'Annam et sa capitale.

Les dits meetings ont eu lieu aux dates susindiquées à cinq heures du soir, à l'intérieur de l'enceinte réservée à la Citadelle Royale entre la grande porte « Ngo-Môn » et le Cavalier du Roi. Y assistaient : Sa Majesté l'Empereur et le Résident Supérieur en Annam sur une tribune spéciale au-dessus de la plate-forme supérieure du Cavalier ; autour de cette tribune et sur les plate-formes inférieures : le Président du Conseil du Tôn-Nhon et Leurs Altesses Royales, S. E. le Vo-Hiên, premier ministre, Truong-nhu-Cuong et LL. EE. les Ministres membres du Conseil de Régence, les grands mandarins et hauts dignitaires de la Cour, la colonie entière des Européens de Hué, fonctionnaires, officiers et colons, mandarins subalternes, notabilités annamites et agents de toutes classes de l'Administration indigène. Y assistaient en outre, du haut du belvédère de la porte Ngo-Môn, LL. MM. les Reines Mères, les princesses de la Famille Royale, les dames de la Cour et leur suite. Une foule considérable d'indigènes se pressait autour du terrain sur les remparts ainsi qu'à l'intérieur de la Citadelle, sur les places, rues, boulevards, avenues et coteaux environnant la ville.

Elle a été évaluée, dans la seule enceinte réservée et pour la première réunion, à trente mille personnes environ ; pour la seconde, elle dépassait soixante mille.

L'aviateur, sur son appareil, a, pour la première fois, quitté le sol d'Annam, le lundi quatre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

août mil neuf cent treize, à cinq heures trois minutes du soir, salué par une salve de 9 coups de canons et aux sons de la Marseillaise *jouée par la fanfare du 9e Régiment d'Infanterie Coloniale.*

A l'issue de ses vols, M. Marc Pourpe, longuement acclamé par la colonie européenne, a été vivement félicité par S. M. l'Empereur Duy-Tân qui l'a décoré Elle-Même de l'ordre du Kim-Khanh de première classe.

M. Marc Pourpe, au cours des dites réunions, par la science, la précision et la hardiesse des vols successifs qu'il a effectués, provoqua à différentes reprises l'enthousiasme de la foule. L'impression produite sur l'assistance indigène, dans toutes les classes de la société annamite, a été considérable.

Le Résident Supérieur soussigné est heureux de délivrer le présent témoignage à M. Marc Pourpe qui, par les divers vols qu'il a effectués à Hué sur un appareil français, a bien servi la France et l'Annam.

Fait à Hué, le six août mil neuf cent treize (5e jour du 7e mois de la 7e année du règne).

Le Résident Supérieur en Annam,
J.-E. Charles.

Des photographies avaient été prises pendant ces journées ; on n'avait retrouvé tout d'abord que les deux qui se trouvaient en tête du dossier ; fort heureusement M. Sogny a pu en rassembler d'autres, en particulier celles qui montrent les foules massées sur le Cavalier du Roi et les remparts.

Mais qu'est-ce que ce papier ? Une grande feuille couverte de caractères et puis une en quôc ngu, toutes les lignes numérotées ; et enfin une en français, ces trois réunies ensemble. Le papier n'est plus très solide, manions-le avec précaution ! (il n'y a qu'un seul exemplaire en caractères !) Ah ! voici un titre en français :

Poésie en chu-nôm (1) *en l'honneur de l'aviateur Marc Pourpe, Hué, 4 et 6 août 1913. Auteur : S. E. Bài, ministre des Travaux Publics, de son nom littéraire « Phuoc-Môn ».*

Ce n'est pas uniquement avec précaution qu'il faut alors consulter ces papiers, mais avec tout le respect dû à ce témoignage donné par un haut mandarin au tout jeune Français dont il célèbre la jeune et belle audace, l'élégante virtuosité.

Mais alors, c'est une trouvaille ! Ces strophes en caractères démotiques constituent un document précieux par sa rareté.

Pour en permettre la lecture, M. L. Sogny en a donné, en 1913 même, cette traduction qu'on sent admirable de fidélité et digne de l'original qui exalte, le fixe et le « garde du temps » l'exploit de Marc Pourpe avec toutes ses péripéties et fait partager les sentiments, l'émotion et l'admiration de tous les assistants.

Poésies en chu nôm
en l'honneur de l'aviateur Marc Pourpe.

Hué, les 4 et 6 août 1913.

Auteur : S. E. Nguyên-huu-Bai,
Ministre des Travaux Publics.
(Transcription en quôc-ngu)

Coi tàu bay tại Huế, làm thơ nôm.

1. Ấy ai khôn khéo lạ trong đời,
2. Chắp cánh mà bay để chúng coi ;
3. Mới đó giập giằng vừa khỏi đất,
4. Bỗng đâu phất phới đã ngang trời ;
5. Qua qua lại lại đều như ý,
6. Xuống xuống lên lên rõ thiệt tài ;
7. Người thế cơ quan hay đến thế,
8. Hóa nhi trông thấy cũng tằng cười.

***

1. Muôn ngàn người đứng một người bay,
2. Nói nói cười cười ngó ngó say ;
3. Chớp cánh sa chơi gần mặt nước,
4. Cất đầu thẳng tách khít tầng mây ;
5. Khen tài kị-hạt chưa rồi miệng,
6. Thấy bóng qui hường lại vỗ tay ;
7. Thoen máy mối giường cầm vững chặc,
8. Lên trời xuống đất dễ giàn thay.

***

1. Tinh thông Hóa-học có tài bay,
2. Ngàn dặm xa chơi mới tới đây ;
3. Tên họ là ông Ma-Phu-Bắt,
4. Quê nhà ở nước Phật-Lang-Tây ;
5. Đông-Dương quảng hạt đều hay tiếng,
6. Nam-Việt đô thành đã biết tay ;
7. Tuổi tác đôi mươi người lịch-sự,
8. Khen cho can-đởm mấy ai tày.

Duy-Tân, năm thứ bảy, tháng bảy,
ngày mồng hai và ngày mồng bốn,
năm giờ chiều.
Trường tàu bay.

Traduction en français des 3 poésies en chu nôm en l'honneur de l'aviateur Marc Pourpe, composées par S. E. Nguyên-huu-Bai, Ministre des Travaux Publics.

Hué, les 4 et 6 août 1913.

Inspiré par le spectacle du Meeting d'aviation, j'écris ces quelques vers en langue populaire.

1. *Quel est cet homme d'une habileté extraordi-*
[naire ?
2. *Muni d'ailes, il s'élève dans les airs, devant la*
[foule d'admirateurs.
3. *A peine a-t-il quitté le sol,*
4. *Que déjà il est bien haut dans le ciel ;*
5. *Il passe et repasse à son gré,*
6. *Et descend et remonte avec une réelle habileté ;*

(1) Caractères d'écriture démotique par opposition à chu nho ou chu han, caractères chinois, employés habituellement dans les actes officiels.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

7. Avec un tel homme monté sur un si merveilleux [appareil,
8. Le Créateur, en le voyant, doit aussi éclater de [rire.

⁂

1. Des milliers d'hommes se tiennent debout, et [un seul sait prendre l'air,
2. On parle, on rit, on le regarde dans l'extase ;
3. Déployant ses ailes, il s'amuse à raser la surface [de l'eau,
4. Puis relevant la tête, il s'élance tout droit dans [les nues ;
5. A peine a-t-on eu le temps de louer son talent [et de se tenir sur le « grand oiseau »,
6. Que déjà l'on voit revenir l'ombre de celui-ci, [et chacun d'applaudir ;
7. Solidement, il tient le volant et commande tout [le mécanisme,
8. C'est un jeu pour lui que de monter au ciel et [de redescendre sur terre.

⁂

1. Homme de science et aviateur de talent,
2. Il s'en va en promenade à travers des milliers [de stades, et vient parmi nous ;
3. Son nom est Pourpe, son prénom Marc,
4. La France est sa Patrie ;
5 Sa réputation s'est répandue dans toute l'Indo- [chine,
6. Et la Capitale de l'Annam connait maintenant [ce qu'il est ;
7. Il a vingt ans, et il est élégant et beau,
8. J'admire cet homme audacieux et intrépide que [personne ne peut égaler.

7e année de Duy-Tân, 7e mois, 2e et 4e jours,
5 heures du soir — 4 et 6 août 1913.

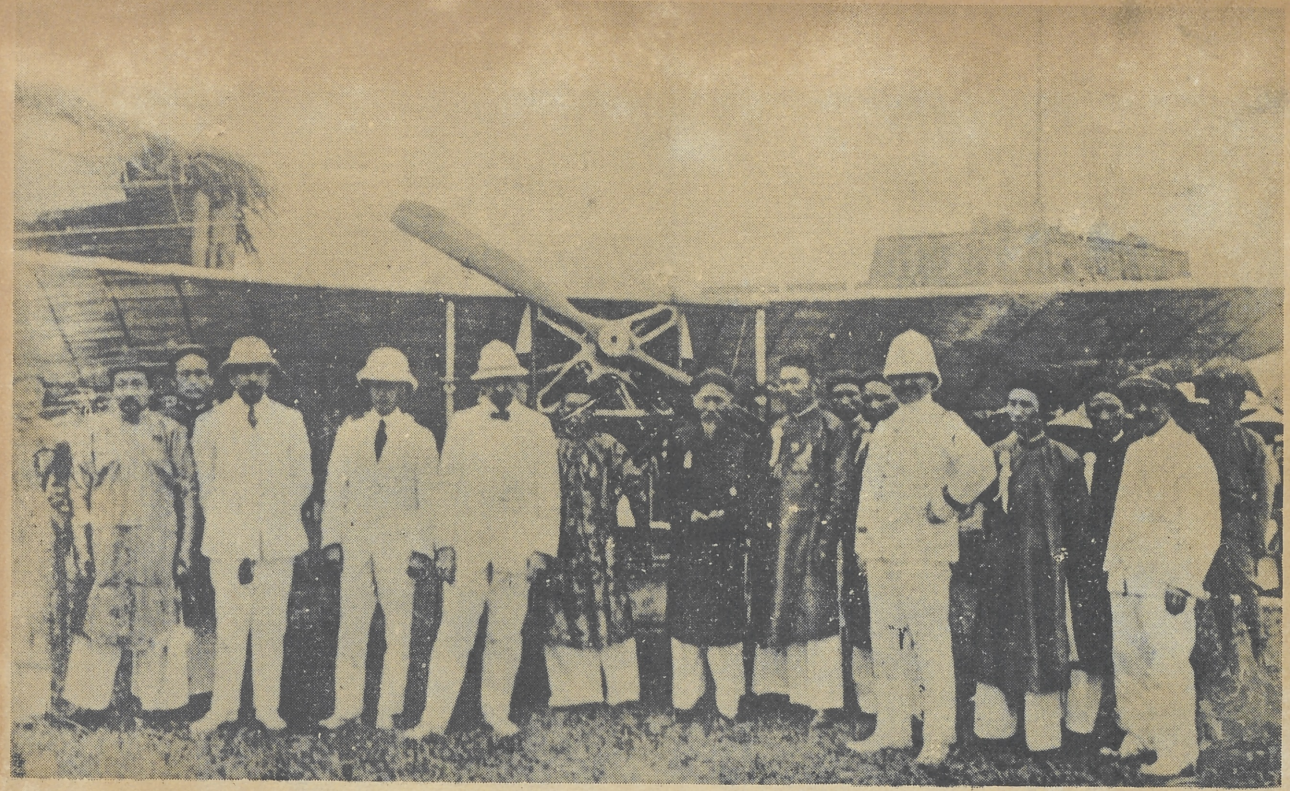
Il y a trente ans que ces louanges jaillissaient, prenaient leur essor avec l'avion de Marc Pourpe pour en célébrer la gloire à tout ce peuple d'Annam et on ne les connaissait pas !

Relisons-les, cela en vaut la peine et c'est un réconfort. Mais sans doute parce que le soir tombe et que c'est l'heure des lampes allumées, voici que se mêlent les lettres et se confondent les lignes et que des yeux se brouillent sur cet hommage qu'un des plus hauts dignitaires de la Cour d'Annam, sans craindre de se diminuer, grand et fin lettré, en employant l'écriture populaire, mais au contraire avec la certitude de se grandir et s'ennoblir comme il ennoblissait son héros, a gravé sur la stèle qu'il restait à édifier.

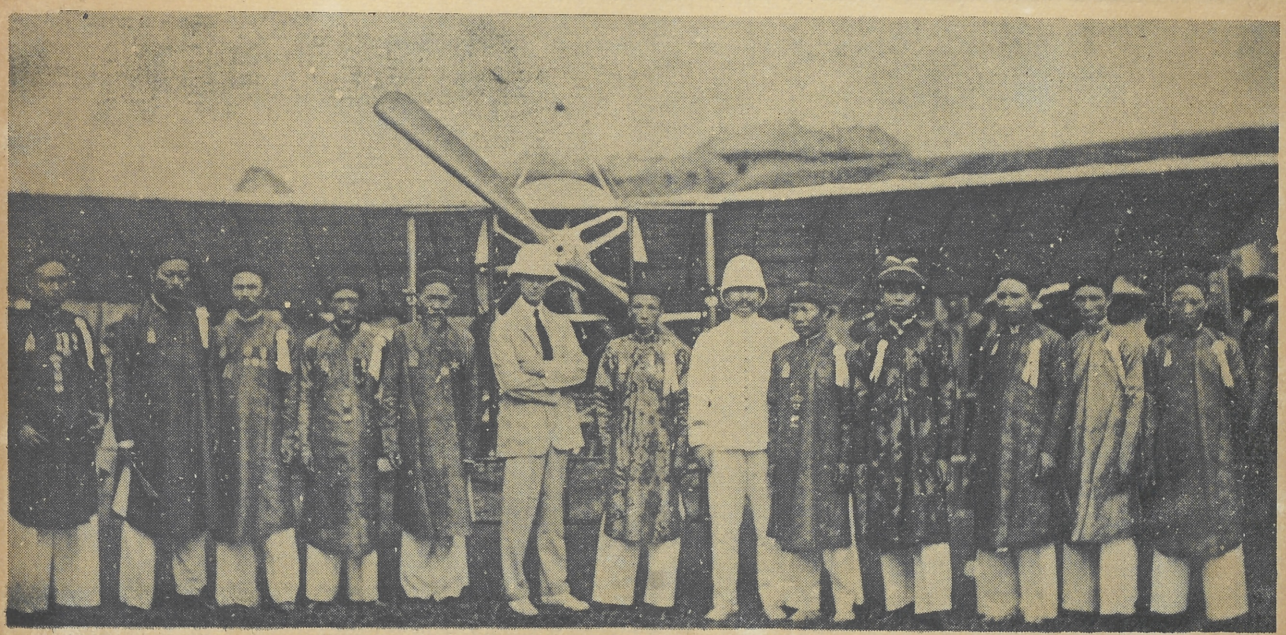
C'est tout, il n'y a rien de plus au dossier. Mais ce qu'il gardait dans le silence et l'abandon ne suffit-il pas à justifier sa mise en lumière et la promulgation de ce chant de fête et de victoire, la plus belle illustration de cette histoire, qui va répandre ses gerbes de lis glorieux — *manibus date lilia plenis* — à la mémoire du jeune héros, frère de tous les temps.

N'était-ce pas un pieux devoir et notre façon d'en dresser la stèle commémorative, de rappeler ces souvenirs, particulièrement en ces temps d'épreuves, ces souvenirs de jours d'enthousiasme et d'amitié entre les deux peuples et les deux patries, dont le héros fut un tout jeune Français de France et le décor de son exploit le ciel et la terre du Vieux Pays d'Annam ?

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



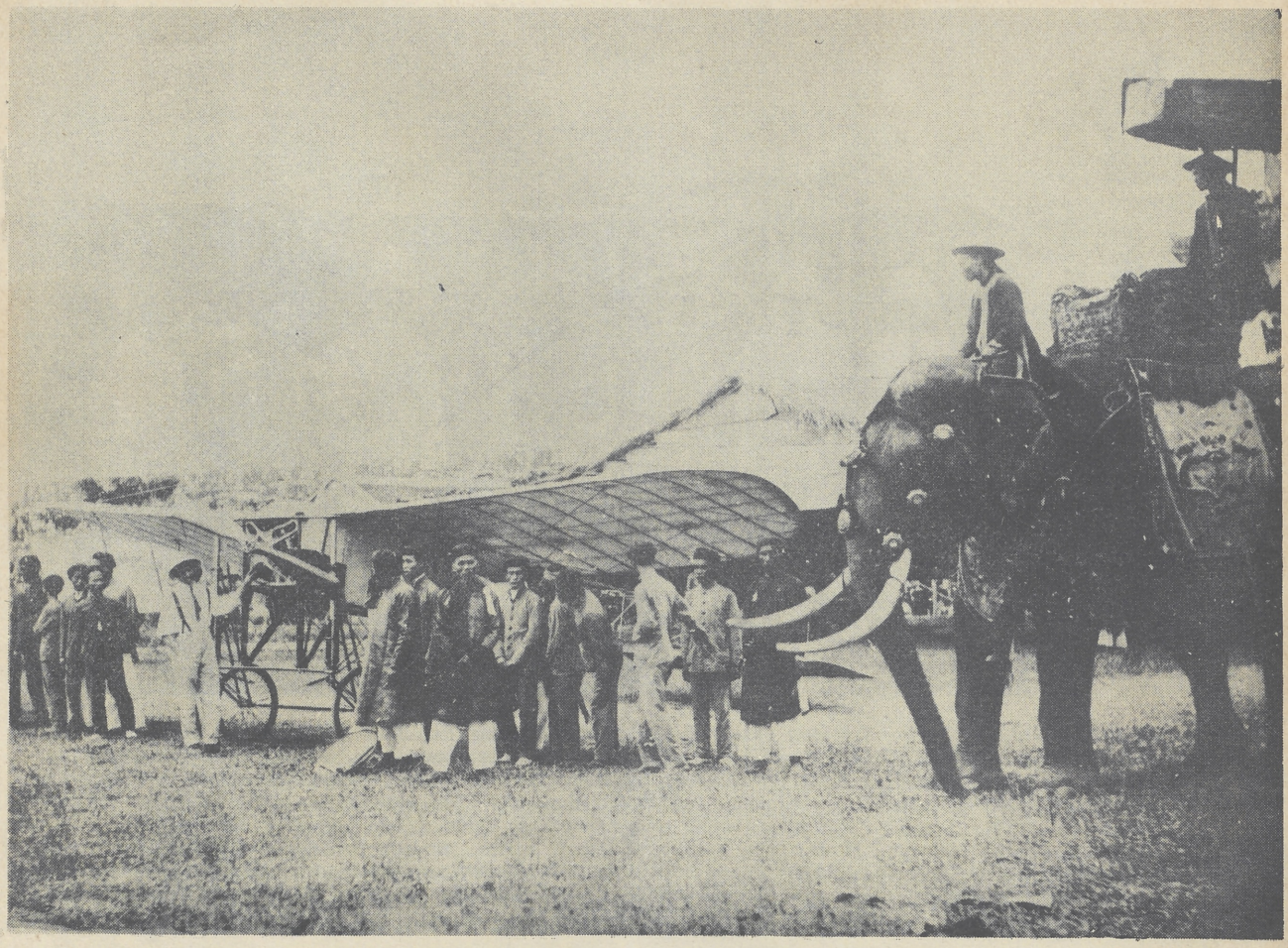
De gauche à droite, MM. : TON-THAT-TRAM, tham-tri, retraité comme Président du Tôn-Nhon (décédé) ; UNG-HUY, Président du Tôn-Nhon [Famille Royale] (décédé) ; NGUYEN-VAN-HIEN, mandarin, retraité comme ministre du Palais ; VOLNY-DUPUY, chef de cabinet du Résident Supérieur (décédé) ; Marc POURPE (mort pour la France en 1915) ; CHARLES, Résident Supérieur en Annam ; NGUYEN-KE, tham-tri au ministère de la Guerre (décédé) ; HUYNH-CON, ministre des Rites (décédé) ; NGUYEN-DINH-HOE, sous-directeur du Quôc-tu-giam, retraité comme ministre ; UNG-DU, instituteur, devenu planteur ; HO-DAC-HAM, professeur, retraité comme ministre honoraire ; Capitaine BERTRAND, de l'Infanterie coloniale (grièvement blessé guerre 1914-1918) ; UNG-TRINH, sous-directeur du Quôc-tu-giam (retraité comme ministre) ; HO-DAC-DÊ, professeur, retraité comme ministre honoraire ; CHOVET, directeur de l'Ecole Professionnelle (décédé).



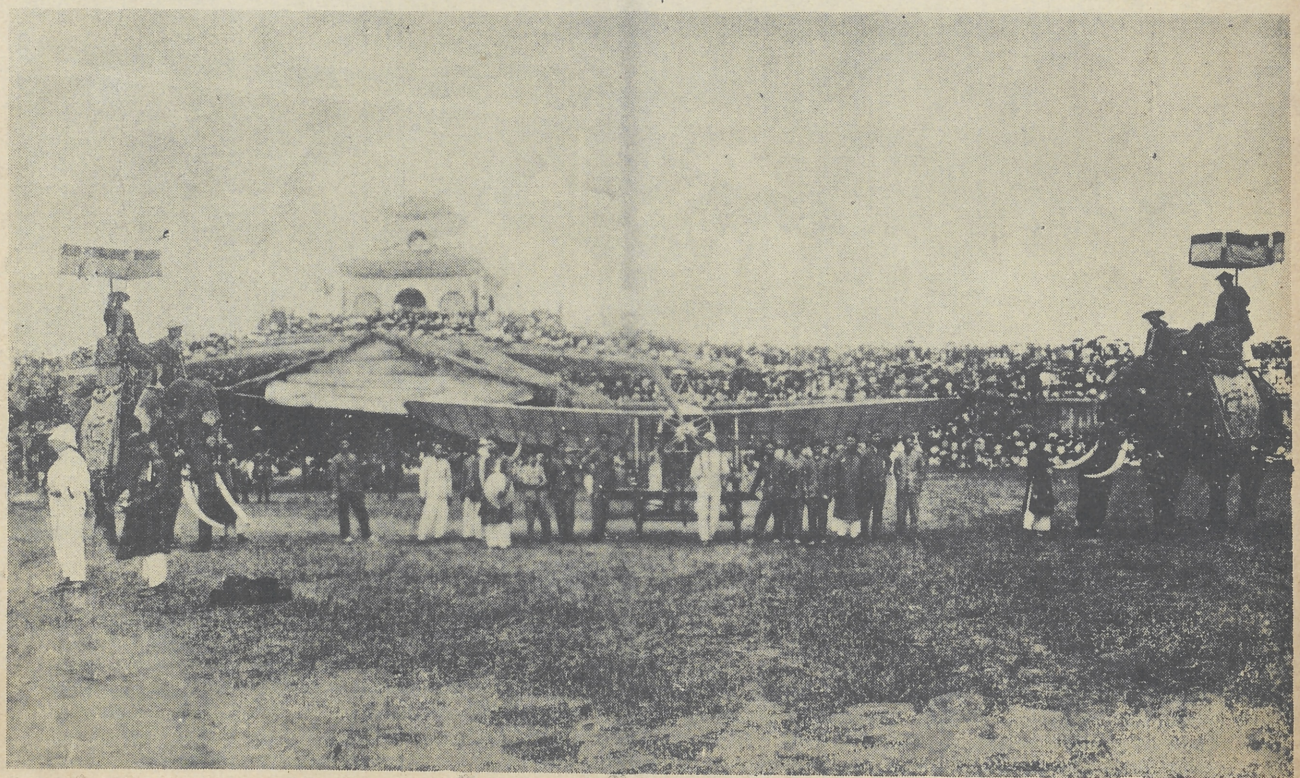
LE COMITE D'ORGANISATION

De gauche à droite, MM. : NGUYEN-VAN-HIEN, actuellement ministre en retraite à Quang-ngai ; HUONG-ICH, thi-lang des ministères (décédé) ; NGUYEN-DINH-HOE, sous-directeur du Collège des Mandarins ; ministre en retraite ; TON-THAT-TRAM, tham-tri des ministères, vice-président (décédé) ; S. E. HUYNH-CON, ministre des Rites, président du Comité (décédé) ; Marc POURPE ; NGUYEN-KÊ, tham-tri des ministères, vice-président (décédé) ; le Capitaine BERTRAND, de l'Infanterie coloniale (grièvement blessé en 1915) ; DAO-PHAN-DUAN, phu-doan de Thua-thiên, retraité à Quinhon ; MAI-HUU-LAN, secrétaire, retraité comme tuan-vu ; NGUYEN-KHOA-KY, lettré, retraité en 1942 comme ministre de la Cour ; UNG-DU, actuellement planteur près de Hué ; HO-DAC-DÊ, professeur, ministre en retraite à Hué.

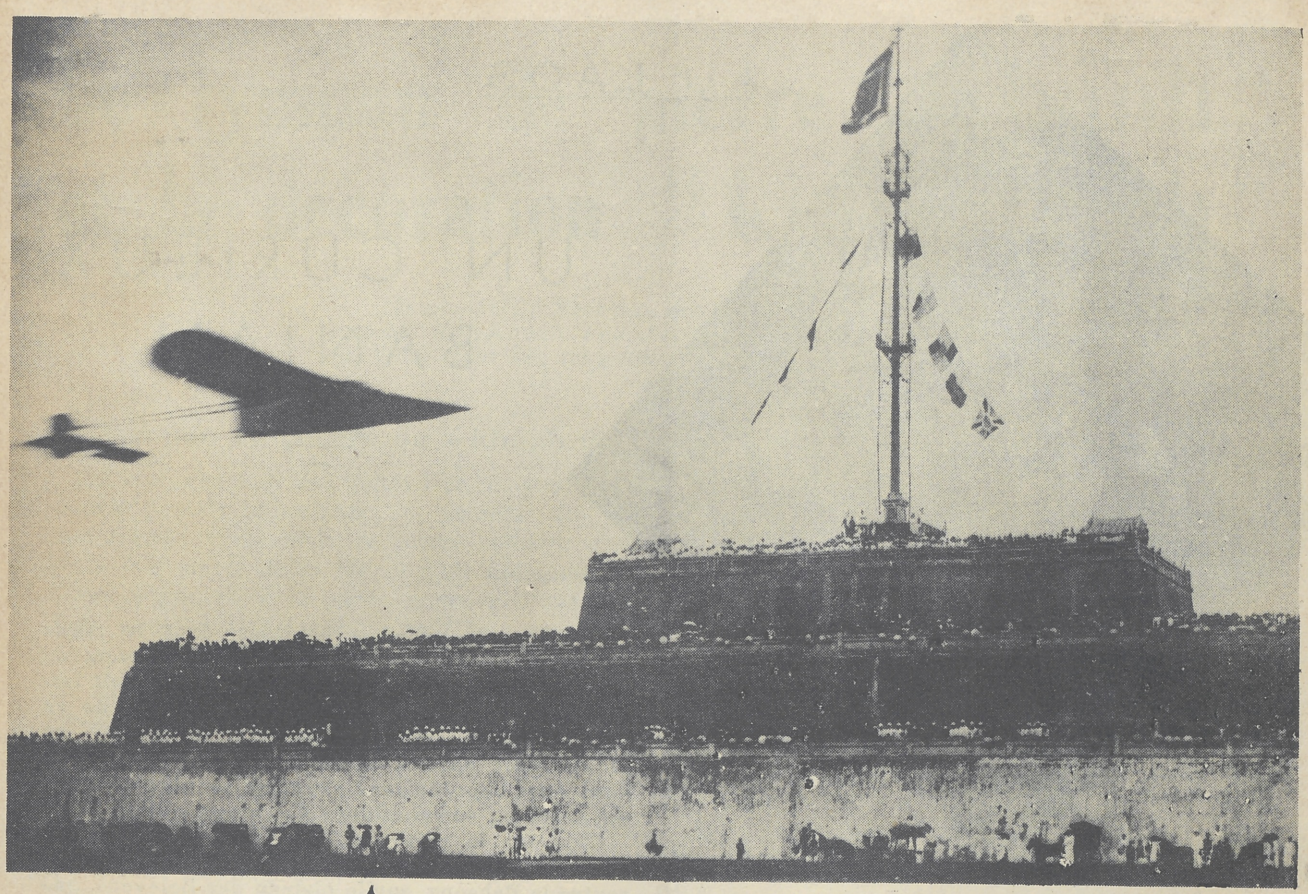
Université Côte d'Azur. Bibliothèques



L'avion devant un mirador de la Citadelle.

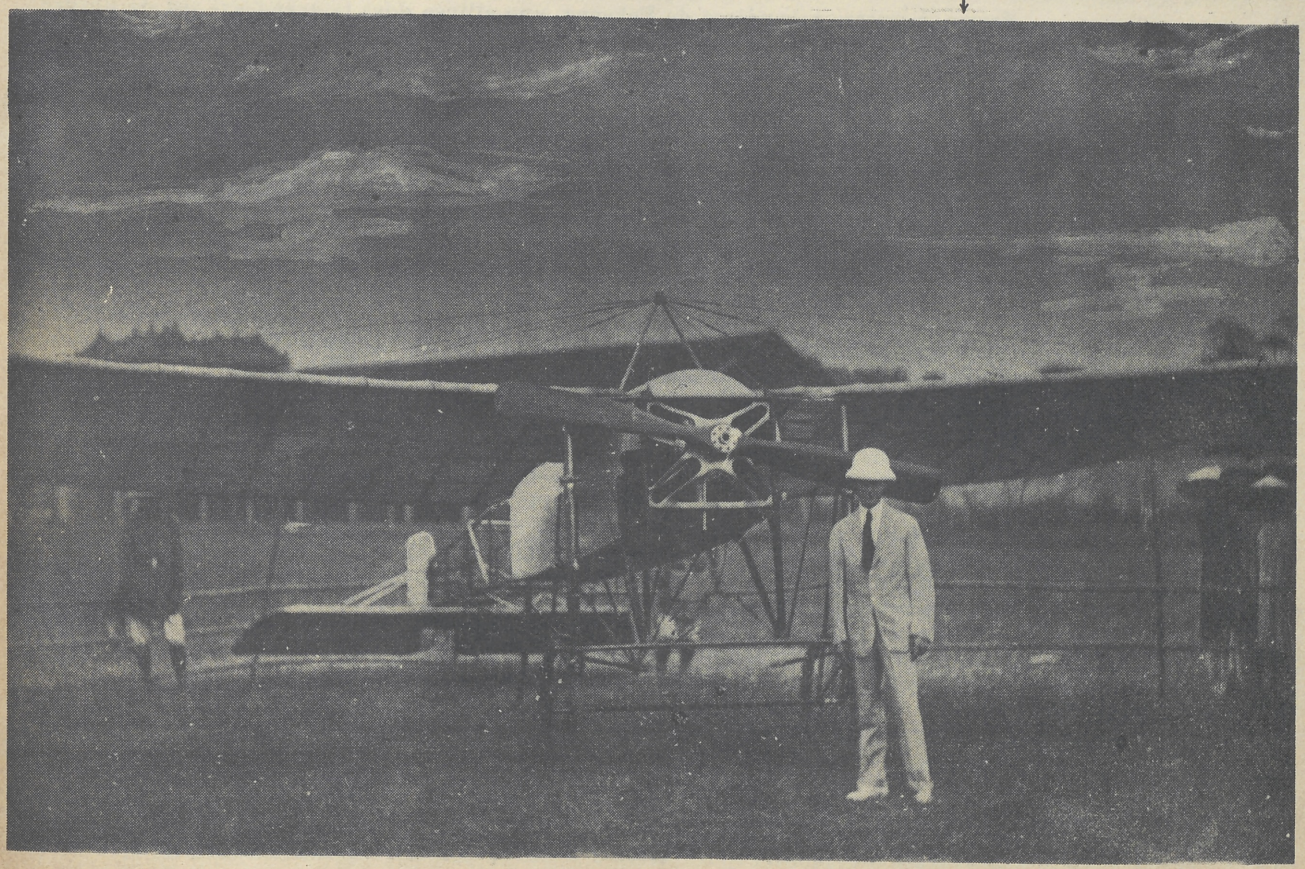


Université Côte d'Azur. Bibliothèques



L'avion passe devant le « Cavalier du Roi ».

Le héros de la journée.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU LAOS

UN CURIEUX BANIAN



LA nature nous a habitués, dans le règne végétal comme ailleurs, à suffisamment de fantaisie pour que notre sensibilité soit largement émoussée. Pourtant, il est difficile de ne pas se sentir étonné lorsque, brusquement, en pleine forêt, on tombe sur un arbre comme celui dont nous reproduisons ci-contre la photographie, qui nous est communiquée par un de nos lecteurs.

C'est sur la crête du Phu Thévada, un volcan éteint qui domine de quelque deux cents mètres le centre le Paksong, sur le plateau des Bolovens, que se trouve ce curieux végétal.

Le site lui-même n'est déjà pas banal. Le volcan forme, à quatre kilomètres de Paksong, une ellipse dont le grand axe est de l'ordre de quinze cents mètres et le petit d'environ la moitié. Les pentes en sont assez raides, mais leur ascension ne présente aucune difficulté particulière si l'on évite les parties boisées. Dès la crête, on redescend dans le cratère que l'érosion des flancs intérieurs a nivelé d'une couche d'alluvions dont il serait sans doute intéressant de connaître l'épaisseur. La descente est d'une cinquantaine de mètres. Le cratère forme ainsi une vaste cuvette où l'eau des pluies s'accumule à la saison favorable et se maintient largement pendant une partie de la saison sèche.

Or, il pleut beaucoup, sur le plateau des Bolovens, et la forêt y est particulièrement embroussaillée. On peut ainsi se rendre compte de l'importance de la végétation sur les pentes du volcan qui bénéficient, en outre, de cette prolongation artificielle de la saison des pluies.

C'est sur un point de la crête ouest que se trouve notre arbre. La partie droite du cintre s'enracine sur la crête elle-même, qui forme un angle net, sans raccordement avec les deux flancs. A l'ascension, la partie horizontale n'est donc pas visible. L'appui de gauche est du côté du cratère. Transversalement, le fouillis de la végétation empêchait de remarquer les particularités de l'arbre et il a fallu arriver littéralement dessus — ou mieux dessous — pour les découvrir. Il a d'ailleurs été nécessaire de tailler largement dans le décor pour le dégager suffisamment pour la photographie, rendue plus difficile par le manque de recul et la nécessité de travailler à contre-jour.

Le diamètre moyen de la « poutre cintrée » est de 80 centimètres, et la hauteur au centre est de 2 mètres. Autrement dit, on passe aisément sous le cintre, sans baisser la tête. La distance d'un appui à l'autre est d'une dizaine de mètres Le pied central mesure également 80 centimètres et le groupe des troncs au-dessus du cintre a un diamètre d'environ 1 m. 50 dans sa partie large. La hauteur totale de l'arbre dépasse 20 mètres.

A noter qu'il ne s'agit pas d'un arbre écroulé, ou tout au moins l'explication n'est pas suffisante, car le cintre est solidement enraciné à ses deux appuis et par son tronc central.

Les banians poussent vite, surtout dans les conditions favorables de l'endroit, mais un arbre de ces dimensions est certainement assez âgé.

Peut-être un spécialiste aura-t-il l'occasion de l'examiner et d'expliquer aux lecteurs d'« Indochine » les raisons d'une architecture aussi inaccoutumée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

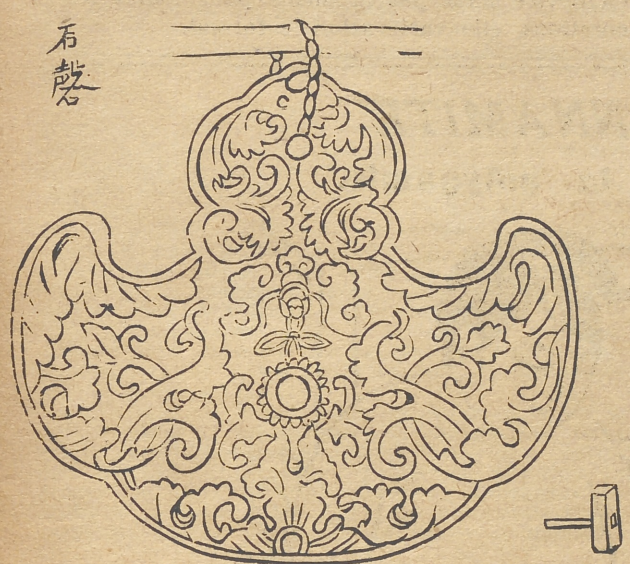
Le tympan de pierre "khánh" et la décoration "kim khánh"

De nombreux Français ont reçu de la Cour d'Annam la décoration appelée Kim-Khanh. Peu d'entre eux se doutent de ce qu'elle représente. Voici pour les renseigner un extrait de DUMOUTIER :

Le tympan de pierre ou « khánh đá »

Ces tympans sons des objets très remarquables, chaque pagode importante en possède un. Ils sont formés d'une table de pierre calcaire d'un grain très serré, de la forme d'un croissant ornementé pourvu à sa partie concave d'une tête dans laquelle est ménagé un trou de suspension.

Ces tympans sont assez sonores ; on les frappe au moyen d'un marteau de bois sur un renflement ménagé à la partie centrale.



Le khánh de pierre est d'origine chinoise mais sa forme a complètement changé ; les dessins qu'on en trouve dans les vieux livres chinois ressemblent aux équerres de nos charpentiers. C'est un des plus anciens instruments du monde. On en suspendait plusieurs de densité différente dans un cadre de bois et on les frappait avec un petit marteau à la façon d'un harmonica.

« Quand je fais résonner les pierres sonores qui composent mon khánh, disait l'empereur Tuân (2225 av. J.-C.), les animaux viennent se ranger autour de moi et tressaillent d'aise ».

L'emploi de la pierre sonore comme instrument d'appel a certainement dû précéder la découverte du métal ; il n'est pas étrange qu'il lui ait survécu au milieu du peuple du monde le plus conservateur, qui s'habille aujourd'hui comme il s'habillait il y a quarante siècles, et dont les institutions et le code n'ont pas varié depuis l'ère chrétienne.

Certaines pagodes possèdent des khánh de bronze.

Les khánh, comme les cloches, sont des objets offerts aux temples par des personnes pieuses ; une inscription gravée dans le métal précise les circonstances de la donation, quelquefois le poids et le coût de la matière employée, et donne les noms des donateurs.

Nous traduisons ci-après, comme spécimen, l'inscription du grand khánh de bronze de la pagode du Grand Bouddha de Hanoi.

La pagode de Trấn-Vũ possédait déjà une cloche et un tambour, mais elle n'avait pas de khánh. Un habitant du village de Đông-du, huyện de Gia-lâm, phủ de Thuân-thành, de la province de Bắc-ninh, appelé Nguyễn-huy-Bình, entreprit de réunir, au moyen d'une collecte, l'argent nécessaire à la fonte d'un khánh qui fut suspendu dans cette pagode.

Ceux qui ont coopéré de leurs deniers, à cette bonne œuvre, sont les nommés :

Lê-văn-Ngữ, tổng-đốc,
Đỗ-xuân-Can,
Trần-xe-Huyên,
Lê-văn-Pha,
Nguyễn-văn-Ngôn.
Lê-tư-Hiêu.

Tous ces pieux donateurs ont rédigé et fait graver sur le khánh cette adresse dédicatoire.

Le khánh rappelle la figure de la lune et de la montagne ; avec la cloche et le tambour, il complète la série des instruments d'appel.

En écoutant le timbre clair de ce khánh, ceux qui ont le cœur triste redeviennent joyeux, et les ignorants sentent leur intelligence s'ouvrir.

Ceux qui ont coopéré à la fonte de ce khánh seront bénis dans leurs fils et leurs neveux.

La décoration dite « kim khánh ».

Il existe en Annam une décoration de cette forme, on l'appelle kim khánh (khánh d'or). Le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

kim khanh n'est pas comme en Europe un ordre de chevalerie, c'est une décoration honorifique que le roi confère aux grands mandarins et aux officiers et fonctionnaires étrangers qui ont rendu des services à l'Annam et qu'il veut honorer.



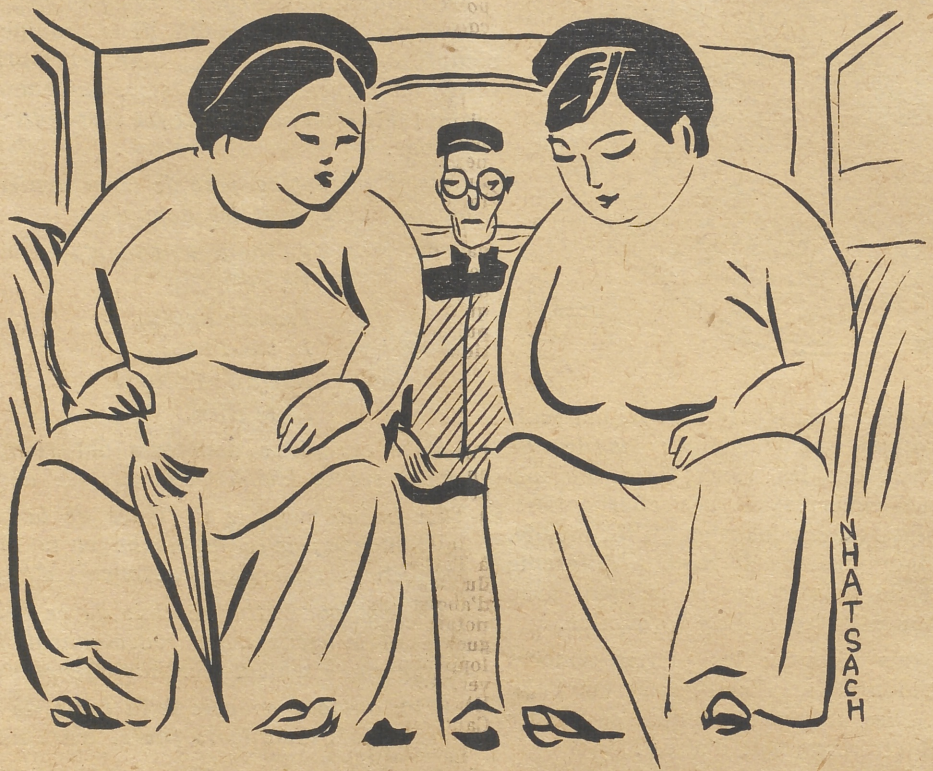
Une lettre d'envoi, écrite sur papier jaune impérial et portant la signature et le cachet du roi ou du vice-roi, ou bien encore du gouverneur chargé de la remettre au nom du roi, accompagne la décoration.

La plaque d'or est de dimension variable, selon la qualité et l'importance du titulaire ; il en est qui n'ont pas plus d'un centimètre de largeur ; au bord inférieur est attaché un triple gland de soie rouge, vert et jaune. Le khánh d'or se porte au cou, suspendu par un cordon de soie rouge. Celui qui est figuré par la planche et qui appartient à l'auteur de ce livre présente sur chacune des faces une inscription horizontale en caractères chinois entourés d'ornements ; sur l'une on dit : *Récompense au mérite, honneur à l'homme de bien ;* sur l'autre : *donné par S. M. Đồng-Khánh.*

La devise n'est pas la même pour toutes les décorations, elle varie selon le format.

HUMOUR ANNAMITE

Les avantages de la polygamie.



Femme première à dextre,
Femme seconde à senestre,
Des accidents je me ris,
De la polygamie ne médis.

(Dessin du *Phong-Hoa.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 6 AU 16 MARS 1944

Pacifique.

— Sur terre, les unités de la garnison japonaise de l'île Bougainville ont déclenché, le 8 mars, une offensive générale contre la tête de pont alliée du secteur de Torokina.

A l'issue de violents combats, deux terrains d'aviation auraient été occupés par les forces japonaises.

— Dans les airs, l'aviation alliée a poursuivi ses raids contre les bases nippones suivantes :

— Rabaul, les 4 et 8 mars ;
— Wewak, en Nouvelle-Guinée. les 4 et 8 mars ;
— Les îles de Wotje, Taroa et Jaluit, dans l'archipel Marshall, les 7, 8 et 9 mars ;
— Kavieng, en Nouvelle-Irlande, le 6 mars ;
— Buin, dans l'île Bougainville, le 9 mars ;
— L'île de Wake, le 9 mars ;
— L'île de Tenimber, le 8 mars.

Russie.

— Dans la région du lac Peïpus, la poussée soviétique en direction des pays baltes a marqué un temps d'arrêt au cours des huit derniers jours. Seuls des combats d'importance locale se sont déroulés aux approches de Narva et de Pskov, au nord et au sud de ce lac.

— En Russie Blanche, l'offensive soviétique, en direction de Minsk, s'est heurtée une fois de plus aux lignes de défenses allemandes établies dans la région de Bobruisk, le long de la ligne Gomel-Minsk.

— En Ukraine méridionale, par contre, se déroule actuellement l'une des plus vastes offensives de la campagne d'hiver dont le but est de réduire le saillant allemand situé au sud du front.

Dans leur offensive en direction de la frontière roumaine, les troupes du général Zhukov, opérant le long de l'ancienne frontière polonaise, ont atteint la ligne Odessa-Lwow, dans le secteur de Tarnopol, coupant ainsi la seule voie de ravitaillement importante qui restait aux troupes allemandes combattant dans la boucle du Dniepr.

— En Ukraine orientale, sur l'ensemble du front qui s'étend jusqu'à l'embouchure du Dniepr, les troupes de la « Wehrmacht » ont été contraintes d'effectuer un vaste mouvement de repli en direction du fleuve Bug. Plus de trente divisions allemandes seraient en retraite sous la pression sans cesse croissante des troupes des généraux Koniev et Malinovsky.

Les villes de Zvenigorodka, d'Uman et de Gaivoron (cette dernière sur le cours moyen du Bug), ont été occupées les 10, 11 et 12 mars.

Dans la boucle du Dniepr, en direction de Nikolaïev, les Russes se sont emparés de Berislav, à 60 kilomètres au nord-est de Kherson, et, traversant le fleuve Ingoulets, ont atteint les centres ferroviaires de Novo-Boug et de Poltavka, sur la ligne Tcherchassy-Nikolaïev.

En outre, les éléments avancés ne seraient plus qu'à 30 kilomètres de ce dernier port.

Italie.

Aucun fait notable n'a pu être enregistré dans le courant de la semaine, sur l'ensemble de ce théâtre d'opérations.

Seuls quelques engagements locaux ont eu lieu sur la tête de pont d'Anzio.

EN FRANCE

5 mars. — M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a consacré un éditorial intitulé : *Matamores et désenchantés,* à une réfutation des sophismes émis par le commentateur de la radio britannique autour de l'hypothèse d'une invasion de la France.

On a bien le droit de constater, dit à ce propos M. Philippe Henriot, *que l'invasion annoncée depuis longtemps tarde beaucoup. On a aussi le droit d'envisager ce qui se passerait si par hasard elle était tentée.*

Ce qui arriverait ? La seule chose certaine, inéluctable, incontestable, c'est que la France ferait tous les frais de l'aventure, soit qu'elle réussisse, soit qu'elle échoue. Elle commencerait par des bombardements massifs qui tueraient vraisemblablement des Anglais, des Américains et des Allemands, mais qui tueraient très certainement beaucoup de Français ; ils détruiraient peut-être les installations militaires allemandes, mais ils raseraient et incendieraient à coup sûr les maisons, les fermes, les hameaux, les villages, les bourgades et les villes de chez nous et feraient de la région visée un atroce désert.

La majorité des villes italiennes, poursuit l'orateur, ne sont plus que ruines et décombres. Les trésors d'art que le monde entier venait contempler ne sont plus que des amas de cendres. Cela prouve qu'on ne peut pas croire au succès du débarquement, mais en redouter les effroyables conséquences, la tentative fut-elle misérablement avortée et dérisoirement vouée à l'impuissance. C'est pourquoi le président Laval avait le droit de dire que le débarquement n'est pas du tout certain, mais qu'il faut prendre des dispositions qui épargneront au moins des vies françaises, ainsi que les habitations et les cités.

~

Le Chef du Gouvernement, ministre de l'Intérieur, vient d'adresser aux préfets une instruction appelant leur attention sur la nécessité de mettre les anciennes Bourses du Travail à la disposition des syndicats uniques d'ouvriers et de cadres en application de la loi du 4 octobre 1941.

M. Bichelonne, ministre, secrétaire d'Etat au Travail par intérim, qui désire que les anciennes Bourses du Travail deviennent le centre des activités syndicales nouvelles, a fait savoir de son côté aux préfets qu'il attachait le plus grand prix à ce que les locaux puissent être occupés sans retard par les organisations ouvrières.

~

7 mars. — Songeant à l'après-guerre et préparant l'avenir, les services techniques du ministère de l'Air, en collaboration avec ceux des Ponts et Chaussées, étudient en ce moment des projets qui se rapportent à l'équipement aéronautique de la France.

Interrogé à ce sujet par le correspondant de l'*O.F.I.* à Tarbes, M. Mechin, ingénieur des Ponts et Chaussées du département des Hautes-Pyrénées, a indiqué tout d'abord que de nouveaux aérodromes seront créés, notamment près de Tarbes, de Lourdes, de Maubourguet et de Lannemezan afin de provoquer un développement énorme du thermalisme et des sports d'hiver. Des stations d'autogyres sont prévues, particulièrement à Bagnères, La Mongie, Luz, Arreau et Cauterets.

La réalisation de ces projets s'étendra sur une période de dix ans.

Examinant ensuite l'effort qui sera demandé après la guerre à l'industrie aéronautique française, M. Mechin a souligné notamment que les bureaux d'études ébauchent actuellement les grandes lignes d'un hy-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dravion de 120 tonnes, comportant six moteurs d'une force totale de 3.000 chevaux. On estime que dans moins de dix ans, la France comptera 400 aérodromes répartis en terrains d'intérêt local, régional et de trafic mondial. Un aérodrome se trouvera au centre de chaque zone de 60.000 habitants. Quarante mille avions seront alors en service sur les lignes françaises, celles de l'Empire et celles du continent.

~

8 mars. — Afin de remédier à la pénurie de savon, dans leurs laboratoires, de savants techniciens ne cessaient d'examiner la question du perfectionnement des produits de remplacement et cherchaient des combinaisons capables de se substituer au savon. Les efforts ont été couronnés de succès et l'un de nos plus éminents chimistes, le professeur Léonce Bert, a découvert, il y a quelques mois, un produit synthétique, le « sinnopon », fabriqué à partir du phénol et de l'alcool isobutylique, qui donne des résultats excellents. En dernier ressort, les matières premières entrant dans la composition sont l'air, le charbon et l'eau.

Le comité de mise en valeur de la Sologne vient de publier de bilan de ses activités pendant 1943. Ce bilan montre que les résultats acquis sont des plus encourageants. Il fait ressortir que l'assainissement de la Sologne a porté sur 700 hectares drainés et 2.000 kilomètres de fossés remis en état ou créés.

D'autre part, 48 « silo-cuves » ont été construits pour l'alimentation du bétail. En ce qui concerne l'élevage, 750 têtes de bovins sont entrés en Sologne pour remplacer les chevaux.

~

10 mars. — La Maison du Cinéma vient d'être fondée. Des salles de conférence, de projection, de montage, une bibliothèque et un restaurant seront mis à la disposition de tous ceux qui, du plus humble jusqu'au plus élevé, appartiennent à la grande famille du cinéma. Dans l'avenir, la Maison du Cinéma abritera la Musée d'art cinématographique et tous les services techniques et administratifs de la corporation.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Billet du jour.

Il ne faut pas s'illusionner. Pendant un temps qui peut englober plusieurs générations, tous les peuples, à quelque camp vainqueur ou vaincu qu'ils appartiennent, connaîtront les dures disciplines d'une mobilisation totale au service de la Nation.

Comme le disait fort bien ces jours-ci XXX en conclusion d'un intéressant article documentaire paru en nos colonnes : celui qui tentera de s'y dérober, « celui qui ne sera pas en communion avec cette mentalité, sera d'une autre époque et vivra en étranger dans sa propre patrie ».

Tous les éléments concourant à la production, individus et machines, devront accomplir un long « service obligatoire » au service du Pays.

Au début, le prétexte en sera tangible à tous ; il faudra déblayer les ruines, reconstruire les cités, en profiter pour les moderniser, les doter des plus récents progrès. Les disciplines seront donc assez facilement consenties, pendant cette période peut-être plus courte que nous ne pensons, s'il faut en juger par la rapidité avec laquelle, dès 1919, furent effacées les traces sévères de quatre ans de canonnade.

Mais suivra une période plus longue et plus difficile où l'on verra ressurgir et se multiplier les résistances individuelles, regimbant devant « les corvées communautaires », dont la nécessité sera beaucoup moins perceptible à l'individu.

Partout relèveront la tête les égoïsmes individuels ; ils tenteront de s'affranchir de cet altruisme obligatoire auquel les conviera sans relâche le Pouvoir Exécutif. Alors recommencera sur le plan politique cette lutte éternelle entre l'individu et la société, entre l'égoïsme de l'un et la défense de l'autre, sans laquelle le premier ne serait rien. Alors de nouveaux philosophes resèmeront aux cœurs des hommes le doute sur le bien-fondé de disciplines sociales assujettissantes, galvauderont à nouveau le beau nom de « Liberté » pour en masquer l'aspect à la licence et à l'anarchie, et repréconiseront les institutions politiques dites démocratiques, où l'individu a tout loisir de saper l'autorité de l'Etat.

Les lumineux exemples du passé auxquels viendront s'ajouter pour nos descendants ceux de notre tragique présent, ne les éblouiront pas plus qu'ils ne nous ont éblouis nous-mêmes. Ainsi le veut l'immuabilité de notre imparfaite nature.

Mais contre cette fatalité, il existe pourtant des mesures préventives efficaces que depuis plus de trois ans le Maréchal nous conseille de prendre. Elles sont simples. Elles consistent en l'octroi et l'adoption d'une Charte sociale nous donnant assez de libertés tangibles, réelles et définies pour que nous soyons le moins possible tentés de nous insurger contre l'Etatisme dévorant et tyrannique qui guettera les peuples moins prudents et moins avertis. Quelle folie nous ferons en refusant le bienfait d'un tel compromis !

F. D. A.

(L'ACTION, 9 mars 1944.)

La sagesse des Indiens.

Paul Coze, qui connaît les Peaux-Rouges pour avoir longtemps vécu au milieu d'eux, conte dans son livre « L'oiseau tonnerre » cette histoire toute pleine de leur sagesse politique.

Le besoin de voter ne hantait guère ces tribus lorsque, voici dix ans, le Gouvernement fédéral s'avisa de leur faire présent du suffrage universel.

Que de peuples ont à l'origine pensé comme eux !...

En 1934, le Gouvernement de Washington, à la suite du projet de loi connu sous le nom de « Howard Bill », a demandé aux Indiens de voter pour ou contre l'adaptation de cette nouvelle politique les concernant. L'agent qui représente ici le Service des Affaires Indiennes m'a offert de l'accompagner dans sa tournée des Pueblos (1).

Nous quittons la grand-route, après avoir laissé à gauche, contre les collines, le village de Tesuque en pleine évolution matérielle. Bientôt un nuage de poussière nous signale l'endroit où les Indiens créent une route. Les voici, raclant le sol que l'érosion ravine sans cesse.

Abrité sous son large feutre, le Gouverneur de Nambé sourit et vient vers nous. Campagne électorale ; prologue, non sur la loi mais sur le principe même et le vieux chef demande :

« Voter, pourquoi faire ? »

(1) Villages indiens des Réserves, vastes territoires la plupart situés près des frontières mexicaines ou des Montagnes Rocheuses où vivent librement les Indiens.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les yeux pleins de malice, le cacique insiste sur cette question. Son visage basané est creusé de mille plis comme le pays que nous avons traversé pour venir jusqu'à lui.

Il prend en mains la circulaire. L'agent précise :

« Vous devez voter le 15 décembre. Chacun sera libre, homme ou femme, de dire par oui ou non s'il accepte le « Howard Bill ».

— A quoi bon voter ? insiste le chef élu de la tribu. N'est-ce pas une loi ? Vous n'avez pas jusqu'ici pris tant de précautions envers nous.

— C'est justement ce que dit le projet de loi.

» Un nouveau régime va s'établir. Nous vous offrons plus de droits, plus de pouvoirs, plus de responsabilités.

— C'est bien, nous voterons.

— Les femmes doivent aussi voter.

— Les femmes ? Mais ne seront-elles pas influencées par leurs maris ? C'est bien là une idée d'Homme Blanc pour troubler les esprits. Si les femmes ont un avis différent, la paix des maisons sera troublée, si elles sont du même avis que les hommes elles n'ont pas besoin de voter...

— La loi est ainsi.

— Bien, mais...

Le Gouverneur regarde fixement le sol devant lui. Pour attirer sa confidence l'agent, aimable, demande :

— Quoi encore ?

— Le femme Fernandez (chaque famille a reçu un nom administratif pour les registres officiels) devra-t-elle voter chez nous ?

— Elle doit voter à son village.

— C'est loin, elle est pauvre, qui paiera le voyage ?

— Elle pourra remplir son bulletin et l'envoyer.

— Je croyais que le vote devait être secret ?

— Elle peut aussi voter chez vous ; nous voulons que toi, Gouverneur et ton Conseil de lieutenants, décidiez : c'est à vous qu'incombe le pouvoir, non à moi, je suis ici pour vous faciliter les choses.

— Pour faciliter les choses...

Comme à confesse l'Indien est agenouillé sur le marchepied de l'auto et parle par la portière.

— Quoi encore ?

— Si notre Conseil décide qu'elle votera ici, qu'en pensera le Conseil de son village ? Il y a plusieurs femmes étrangères au Pueblo. Tout cela peut changer le résultat du vote. Je ne comprends pas pourquoi il faut les faire voter.

— Eh bien, décidez qu'elles voteront chez elles...

— How !... Mais... — l'Indien semble accablé — les vieux, ceux qui ne savent ni lire ni écrire doivent-ils aussi voter ?

— Bien entendu. Tous les êtres majeurs doivent le faire.

— Bien ! Mais ils ne sauront pas de quoi il s'agit puisqu'ils ne peuvent pas lire le « bill ».

— Expliquez-leur ce qu'il contient.

— Bien ! Mais si j'explique je peux les impressionner parce que je pense des choses qu'ils ne penseraient peut-être pas s'ils lisaient eux-mêmes.

» S'ils sont influencés ils ne seront pas entièrement libres et ce ne sera plus un vote. J'ai compris qu'une élection est une expérience pour connaître la vérité sur l'opinion d'un peuple ; or, la vérité est sacrée. Comment faire voter les vieux et les femmes sans influences personnelles et sans truquage ?

— Sais-tu comment on vote ?

— Eh bien, pas exactement.

— C'est très simple. Chacun recevra un carton où il y aura deux cases ; au-dessous de l'une il sera écrit « Oui, Pour », sous l'autre « Non, Contre ». L'électeur marquera d'une croix la case qu'il aura choisie et glissera secrètement son bulletin dans une boîte. Personne ainsi ne pourra savoir ce qu'il pense.

— Bien ! Mais ensuite on ne saura pas plus ce qu'il pense... Alors pourquoi le lui demander ? Tes cartons sont tout oui *ou tout* non *et cela n'existe nulle part. Regarde, il n'y a pas de prairie sans collines, pas de bel oiseau qui ne sache mordre ni de vilain cactus qui n'ait parfois une fleur. La loi est bonne, mais elle contient peut-être certains mots qui sont mauvais. S'il y a quelques voix de plus pour* oui, *ceux qui ont dit* non *ne seront pas contents, de même dans le cas contraire.*

» Imposez-nous donc cette loi, vous verrez bien à la pratique si nous sommes tous pour elle ou contre elle ; sans cela notre vie de chaque jour va devenir comme un mois d'août partagé entre le soleil et l'orage. Il y aura des ennemis parmi nous dans le pueblo, dans les familles. Est-ce humain que des hommes d'un même sang songent à se battre ? Depuis 400 ans notre Gouvernement Indien est le même, pourquoi changer ?

— Mais nous ne changeons rien.

— Bien ! mais...

— Comprends-moi : tu es intelligent et éduqué ; tu sais pour l'avoir étudiée que la nouvelle loi est faite pour le bien des Indiens ?

— Oui, je sais.

— Tu sais qu'elle tend à ce que vous vous gouverniez par vous-mêmes ?

— Oui, je sais.

— Tu sais qu'elle interdit que l'on vende vos terres aux Blancs et qu'elle offre de l'argent pour augmenter vos Réserves ?

— Oui, oui, je sais...

— Tu sais qu'elle permettra aux Indiens de travailler ; on leur prêtera des outils et du bétail, on créera des écoles sur les Réserves pour que les enfants restent près de leurs familles et n'aient pas à s'en aller de longs mois comme dans le système actuel ; enfin on sauvegardera vos traditions.

— Oui, c'est vrai.

— On protègera même votre religion.

— Oui, c'est bien ! mais...

— Alors quoi ? Mon ami.

— Alors, pourquoi voter ?

— Parce que c'est la Loi... »

(COURRIER D'HAIPHONG, 9 mars.)

LA VIE INDOCHINOISE

Relèvement des traitements des fonctionnaires indochinois.

L'Amiral Decoux a signé à Saigon, le 3 mars, l'arrêté portant relèvement de 10 %, à dater du 1er janvier 1944, des traitements des fonctionnaires indochinois.

Ainsi se trouvent complétées les mesures prévues pour l'ajustement des rémunérations de ce personnel, dont les indemnités de zone ont été relevées par arrêté du 20 février.

Tournée du Résident Supérieur au Laos.

Le Résident Supérieur Brasey a quitté Vientiane pour Luang-prabang où il est arrivé le 1er mars.

Après l'échange des visites protocolaires, le 2 mars, un dîner a été donné au Palais Royal en l'honneur du Chef du Protectorat.

Le 3 mars, le Résident Supérieur a présidé une séance du Conseil des ministres au cours de laquelle ont été mises au point diverses questions, notamment les réformes à apporter au statut du mandarinat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le 4 mars, le Résident Supérieur et S. A, le Tiao Maha Oupahat, accompagnés de S. A. R. le Prince Savang et de M. Morizon, Commissaire du Gouvernement, ont visité les installations de l'huile coopérative de Luang-prabang, créée en vue du traitement des graines d'abrasin. Cette huilerie prépare également des huiles d'œillette et de sésame.

Le 5 mars, le Chef du Protectorat, accompagné du Commissaire du Gouvernement et de M. Tiao Souvanna Phouma, ingénieur subdivisionnaire des Travaux Publics, a inspecté les chantiers de la route Coloniale n° 4.

Le 6 mars, au cours des cérémonies à la mémoire des victimes des récents bombardements de Luang-prabang, M. le Résident Supérieur et S. A. le Tiao Maha Oupahat, premier ministre du Royaume, ont déposé des gerbes sur les tombes des victimes françaises et indochinoises des attaques aériennes qu'ont subi les environs de Luang-prabang.

Tournée du Gouverneur Général au Cambodge.

L'Amiral Decoux a tenu, pendant son séjour actuel dans le Sud à achever la tournée au Cambodge qu'il avait dû interrompre le 6 janvier dernier en apprenant le tragique accident survenu à Mme Jean Decoux.

Parti de Saigon le 7 mars, le Chef de la Fédération arriva dans la soirée à Kratié. Accueilli le lendemain par M. Gautier, Résident Supérieur au Cambodge, au pont du Prek Chlong, l'Amiral présida à l'inauguration de cet ouvrage en ciment armé de 137 mètres, qui vient d'être récemment achevé par la Société des Dragages.

La journée du 8 mars fut consacrée à la visite détaillée des divisions forestières de Chlong (province de Kratié) et de Kompongcham, sur la rive gauche, en partant de Kratié par la piste de berge.

On sait que le Service local des Eaux et Forêts du Cambodge a entrepris de remarquables travaux de reforestation dans le vaste domaine boisé du Mékong, soit par l'aménagement rationnel des réserves pour que puisse s'opérer le reboisement naturel, soit par reboisement artificiel.

En cours de route, l'Amiral a martelé lui-même deux superbes « yao » conservés comme porte-graines dans un périmètre de reboisement naturel de la division de Chlong et qui porteront dorénavant les noms de « Maréchal-Pétain » et « Amiral-Decoux ».

Avant de quitter Kompongcham, où il s'est arrêté quelques instants et dont il a constaté avec plaisir le développement ininterrompu, le Chef de la Fédération a félicité chaleureusement MM. Rothe, chef du Service des Eaux et Forêts ; Allouard et leurs collaborateurs, de l'œuvre qu'ils accomplissent dans le domaine forestier du Cambodge.

L'Amiral a été salué à son arrivée à Phnom-penh par le général Noël, Commandant la brigade du Cambodge, et les hautes autorités de la capitale.

Dans la matinée du 9 mars, avant de regagner Saigon, il a eu un entretien intime avec S. M. le Roi du Cambodge et a visité avec le Souverain les travaux du Palais Royal et les jardins récemment achevés, réalisation particulièrement heureuse voulue par S. M. Norodom Sihanouk.

L'Amiral a tenu à s'arrêter un instant à la Maison de l'artisanat où sont rassemblés tous les produits de fabrication familiale cambodgienne. Pour certains d'entre eux, la production atteint des quantités qui intéressent l'économie de la Fédération tout entière. Tel est le cas des couvertures de kapok, tissées suivant un échantillon standard et particulièrement réussi, et dont le Cambodge produira prochainement 30.000 par mois. Il en est de même pour le papier local, dont les ateliers d'une maison de commerce indochinoise traitent d'ores et déjà un tonnage presque suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins du Cambodge.

Dans ces domaines, le Cambodge fait ainsi preuve d'une activité remarquable qui lui permet, pour bien des produits, non seulement de se suffire à lui-même mais encore de contribuer dans une mesure déjà importante à l'approvisionnement des autres pays de la Fédération.

Aussi en se séparant du Résident Supérieur au Cambodge, au bac de Neak Luong, l'Amiral Jean Decoux a complimenté tout particulièrement M. Georges Gautier des heureuses réalisations qu'il venait de constater et dont l'ensemble correspond à un véritable essor du Cambodge dans l'ordre économique.

Arrivée à Saigon de S. E. Henri Cosme, ambassadeur de France au Japon.

S. E. Henri Cosme, ambassadeur de France au Japon, est arrivé à Saigon dans la matinée du 11 mars. Il a été reçu officiellement, dans l'après-midi, au Gouvernement général.

Organisation en Indochine d'un cadre d'aides-pharmaciens.

Les services de l'Assistance Médicale éprouvent du fait de la disparition progressive des pharmaciens indochinois formés par l'ancienne Ecole de Hanoi, certaines difficultés à assurer le service de pharmacie des petites formations hospitalières. Des raisons budgétaires s'opposent à ce que soient recrutés, pour des postes n'ayant pas l'importance voulue pour nécessiter la présence de pharmaciens diplômés d'Etat, des diplômés de Faculté, qui d'ailleurs, au moins en ce moment, préfèrent se tourner vers les carrières civiles.

Aussi a-t-il paru nécessaire à M. le Gouverneur Général de combler cette lacune par l'organisation d'un cadre d'aides-pharmaciens, qui n'auront aucune des prérogatives attachées au diplôme d'Etat. Ces aides-pharmaciens, recrutés au concours dans les mêmes conditions que les Assistants indochinois de Médecine sociale, seront formés en trois ans dans une section spéciale du Cours de Formation Professionnelle de Saigon.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

Micheline, fille de M. et de Mme Claite (6 mars 1944) ;

Patricia, fille de M. et de Mme Leblois (3 mars 1944).

COCHINCHINE

Yvon, fils de M. et de Mme Brieux ;

Alain, fils de M. et de Mme Labrot ;

Etienne-Edouard Gorse, petit-fils de M. et de Mme Marquis (30 janvier 1944) ;

Renaud, fils de M. et de Mme Couedic de Kergoalez (24 février 1944) ;

Chantal, petite-fille de M. et de Mme Grilhaut des Fontaines (2 mars 1944) ;

Agnès, fille de M. et de Mme Truong-vinh-Cac (4 mars 1944) ;

Jean, fils de M. et de Mme Guy du Tertre (5 mars 1944) ;

Jeanne, fille de M. et de Mme Jules Nguyên-thi-Luc (6 mars 1944).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FIANÇAILLES.

ANNAM

M. Michel **Auger** avec Mlle Marcelle **Millet** (8 mars 1944).

TONKIN

M. **Ngo-thê-Hoang** avec Mlle **Dang-thi-Bich-Vân.**

COCHINCHINE

M. Ernest **Polycarpe** avec Mlle Thérèse **Anna** ;

M. Robert **Le Goff** avec Mlle Françoise **Tran-thi-Thu.**

DÉCÈS.

ANNAM

M. **Del Fabro Primo** (6 mars 1944).

TONKIN

M. Roger **Ménès** (29 février 1944) ;

Mme Vve **Darius** mère (6 mars 1944) ;

Mme Maurice **Gabaï**, née Le Roux ;

Mme Antoine **Régis**, née Pragassam (7 mars 1944).

COCHINCHINE

Liliane, fille de M. et Mme **Divi** ;

M. Charles **Cammiade** (5 mars 1944) ;

M. Emile **Houyez** (6 mars 1944) ;

Anne-Marie, fille de M. et de Mme **Nanta** (6 mars 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **L. H. S..., Thakhek.** — Plusieurs abonnés nous ont posé la même question, mais malgré notre désir de leur donner satisfaction, il ne nous est pas possible d'envoyer la revue roulée. Ceci pour des raisons postales. N'oubliez pas que nous envoyons plus de cinq mille revues par semaine, qui doivent être « routées » en paquets par bureau de destination.

~ **H. B..., Saigon.** — Votre changement d'adresse n'a pu être fait immédiatement, car si vous nous donniez votre nouvelle adresse vous omettiez, comme le font beaucoup de lecteurs, de nous rappeler l'ancienne. Tous nos abonnés sont nos amis, mais ils sont plus de cinq mille ; nous sommes donc un peu excusables de ne pas les tous connaître individuellement.

~ **S. N..., Saigon.** — Comme vous le dites si judicieusement, le proverbe « en avril, ne quitte pas un fil » ne se justifie pas à Saigon.

Pour remplacer le ventilateur, nous ne voyons guère que le panka bien connu. Un de nos amis nous suggère d'appliquer le principe de l'alcarazas (appelé gargoulette dans la marine marchande). Vous prenez votre douche **tout habillé**, et ensuite vous vous placez sous un courant d'air astucieusement combiné dans votre bureau. Evidemment, votre planton pourra sourire, mais le confort physique exige parfois quelques sacrifices moraux.

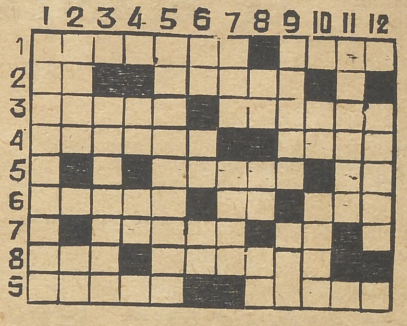
~ **P. F..., Tourane.** — Nous vous conseillons de vous référer à notre numéro 168 du 18 novembre, qui donnait des exemples très purs du style « administratif ». L'article sur le général Brière de l'Isle a passé dans notre numéro 176 du 13 janvier.

~ **N. D. N..., H. V. K..., R. R... et autres.** — Au sujet du prix littéraire de l'Indochine, voyez nos réponses à T. V. T. (n° 184), L. D. Q. (n° 183), etc... Les ouvrages doivent être déposés avant le 1er novembre et les résultats seront proclamé avant le 31 décembre 1944.

MOTS CROISÉS N° 150

Horizontalement.

1. — Jaune — Lac salé.
2. — Appel — Enferme des combattants.
3. — Sortie du tonneau — Agité violemment.
4. — Pachyderme — Donnas un sérieux effort.
5. — Nom ancien d'un anoure — Désigne.
6. — Dénuda — Eau courante — Diminutif anglais.
7. — Edenté — Pronom.
8. — Simple — Conservé des grains dans une fosse.
9. — Vin — Animaux d'un pays.



Verticalement.

1. — Jeunes mammifères.
2. — Fait travailler les anémomètres — Sorti du néant.
3. — Provoquer la rage.
4. — Finale de verbe — Pronom.
5. — Certains sels chimiques.
6. — Première et dernière syllabe d'un nom enfantin — Possessif — Des gens non désignés.
7. — Commença sous l'empire romain — Personnage d'Alfred de Musset.
8. — Deux lettres de nippe — Sans effets — D'ordinaire bien taillé.
9. — S'emploie dans les hôpitaux — Tué au xe siècle avant notre ère par un général.
10. — Dans la prairie — Roule d'ordinaire avec un, deux ou trois congénères.
11. — Préconisée, avec insistance, par un célèbre tribrun.
12. — Expérience.

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

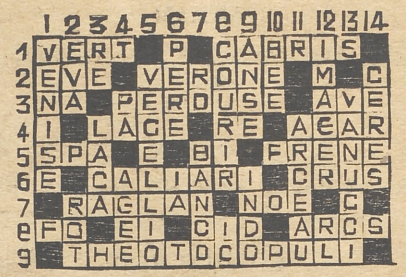
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matière, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires au prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnompenh.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 149



Bière HOMMEL Export
Boissons Gazeuses LARUE
GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE

S. A. au Capital de 4.712.400 $

En vente partout

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

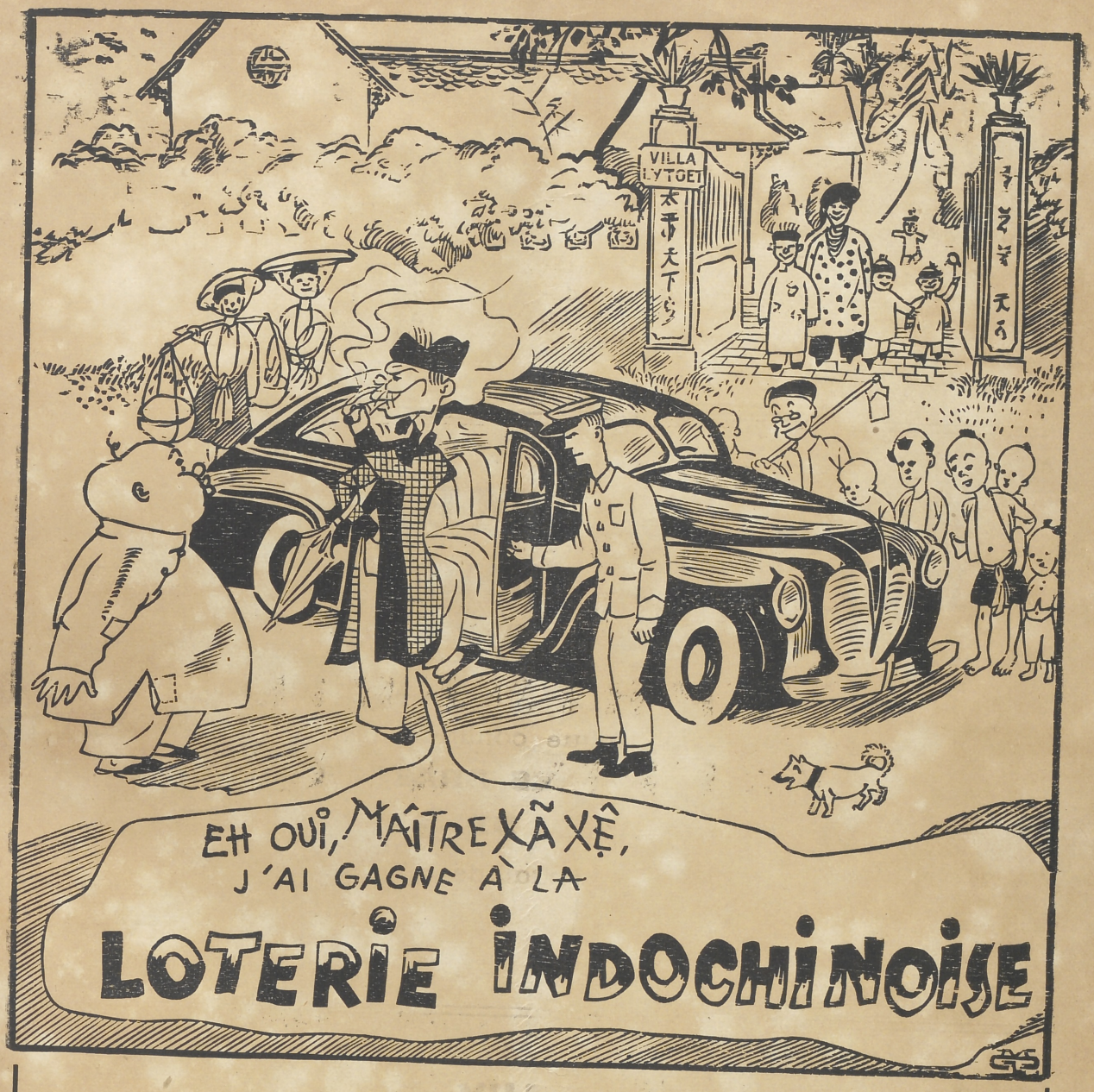
ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, *Avenue d'Iéna, PARIS*

Inspection : 69, B^d *Francis-Garnier, HANOI*

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

OFFSET
PHOTOGRAVURE
TYPOGRAPHIE
IMPRIMERIE
TAUPIN & Cie

8, 10, 12, RUE DUVILLIER — HANOI

TÉL. Nos 147-148

Université Côte d'Azur. Bibliothèques